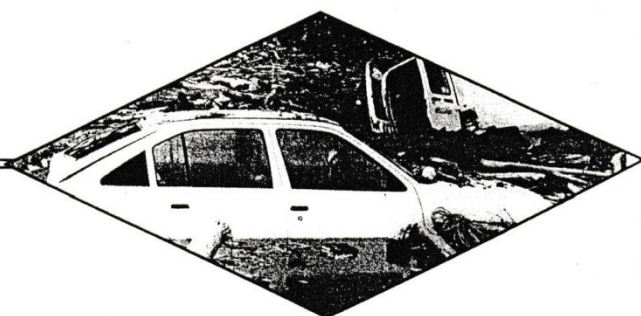


LA TEMPÊTE TROPICALE



LE 14 AOÛT
1993



Avant-propos

Cet ouvrage fait suite à une étude technique sur Cindy, faite par C. Massip (prévisionniste au centre du Lamentin) et éditée sous le n°7 de la série "situations caractéristiques" des notes internes de la Direction interrégionale Antilles-Guyane de Météo-France sous le titre *14 août 1993 : la tempête tropicale Cindy*.

Contrairement à l'étude précédente, cet ouvrage est destiné à un large public, ne possédant pas nécessairement des connaissances en météorologie. Les termes et figures techniques y ont été volontairement éliminés. Les personnes désireuses d'en savoir plus sur l'analyse du phénomène pourront donc se procurer la publication de C. Massip auprès de :

Direction interrégionale Antilles-Guyane
de Météo-France
Route du Général Brosset
BP 645
97262 Fort-de-France Cedex
Tél : 63 99 63
Télécopie : 63 99 55

SOMMAIRE

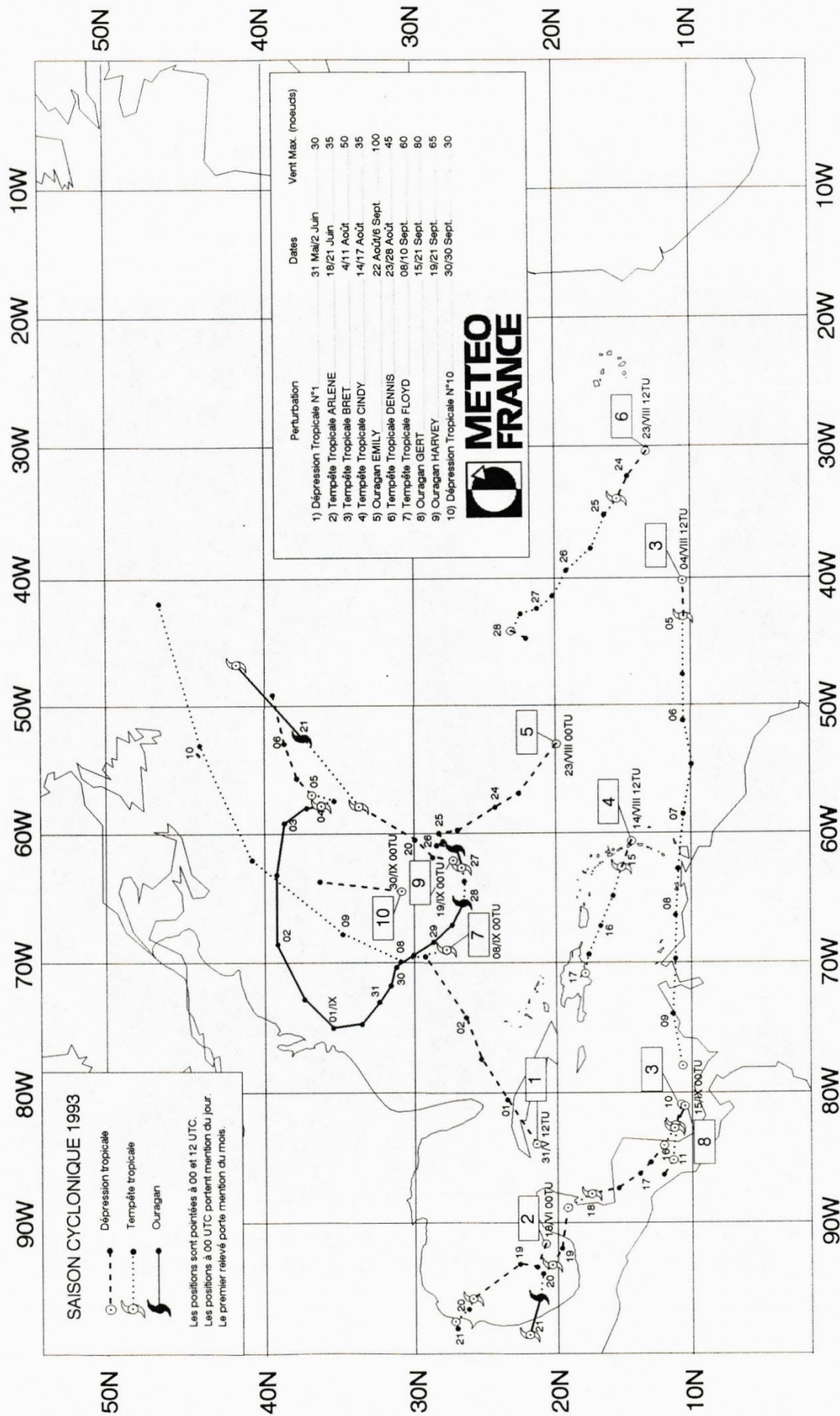
La tempête tropicale "Cindy"	1
I - Chronologie.....	2
Naissance vie et mort de Cindy	2
"Cindy" la différente	2
II - Observations sur la trajectoire de Cindy	4
Aperçu à grande échelle	4
Trajectoire fine.....	5
III - Les précipitations	6
Précipitations totales	6
Intensité des précipitations	9
IV - Informations météorologiques diffusées.....	11
V - Cindy en Guadeloupe	16
VI - Bilan des dégâts	17
VII - Les enseignements	17
De la difficulté de prévoir	17
Mise en place de nouveaux messages d'avertissement	18
Amélioration de la diffusion de l'information au plan régional.....	21
Moyens nouveaux en cours d'exploitation ou programmés.....	22
VIII - Revue de presse	23

SAMEDI 14 AOÛT 1993 A 00 HEURE 18
IMAGE SATELLITALE DE METEOSAT III - CANAL INFRA ROUGE



**L'ONDE TROPICALE, QUI VA SE TRANSFORMER EN DEPRESSION TROPICALE,
PUIS EN TEMPETE TROPICALE "CINDY", SE RAPPROCHE DES PETITES ANTILLES**

LA SAISON CYCLONIQUE 1993 SUR L'ATLANTIQUE NORD



LA TEMPÊTE TROPICALE "CINDY"

La tempête tropicale "Cindy" est la troisième perturbation tropicale de l'année 1993 sur l'Atlantique nord ayant atteint le stade de tempête tropicale, ce qui correspond à des vents en son sein compris entre 63 et 117 km/h.

La saison cyclonique 1993 (cf carte page ci-contre) avait commencé de façon précoce le 31 mai avec la première dépression tropicale, vint ensuite la première tempête tropicale "Arlène" durant la deuxième quinzaine de juin. Puis plus rien durant tout le mois de juillet, ce qui est tout à fait remarquable. En août, ce fut le tour de "Bret", de "Cindy", de "Emily" et de "Dennis". En septembre, vinrent

"Floyd", "Gert", "Harvey" puis la dépression tropicale n°10 qui naquit et mourut le 30 septembre. C'est ainsi que prit fin de façon exceptionnellement précoce la saison cyclonique 1993 sur le vaste bassin Atlantique, des Caraïbes et du Golfe du Mexique. Cette précocité aura été moins remarquée aux Antilles puisque les deux mois traditionnellement riches en perturbations, août et septembre, le furent encore cette année.

Finalement, l'année 1993 aura été un peu moins active que la moyenne avec seulement huit tempêtes tropicales dont trois ouragans (contre 9 et 6 en moyenne).

Quelques définitions :

Dans l'Atlantique nord, le terme "cyclone tropical" désigne toute perturbation tropicale tourbillonnaire. Selon la vitesse maximale moyenne (calculée sur une minute) des vents observés en son sein, le cyclone peut être :

- Dépression tropicale : vitesse inférieur ou égale à 62 km/h
- Tempête tropicale : vitesse comprise entre 63 et 117 km/h
- Ouragan de classe 1 : vitesse comprise entre 118 et 153 km/h
- Ouragan de classe 2 : vitesse comprise entre 154 et 177 km/h
- Ouragan de classe 3 : vitesse comprise entre 178 et 209 km/h
- Ouragan de classe 4 : vitesse comprise entre 210 et 249 km/h
- Ouragan de classe 5 : vitesse supérieure à 249 km/h

TRAJECTOIRE DE CINDY

vent maximum soutenu : 70 km/h
rafales à 90 km/h
pression au centre : 1013 hPa (estimée)

15/08/93 21h UTC
66.4°W / 16.2°N

vent maximum soutenu : 65 km/h
rafales à 70 km/h
pression au centre : 1010 hPa (estimée)

Tempête tropicale CINDY

14/08/93 21h UTC
61.5°W / 15.0°N

Depression tropicale n°4
vent maximum soutenu : 55 km/h
rafales à 65 km/h
pression au centre : 1010 hPa (estimée)

14/08/93 15h UTC
60.6°W / 14.5°N

zone active séparée en 2 cellules
de 150 km de diamètre environ

14/08/93 10h UTC
axe sur 59°W

13/08/93 19h UTC
axe sur 56°W

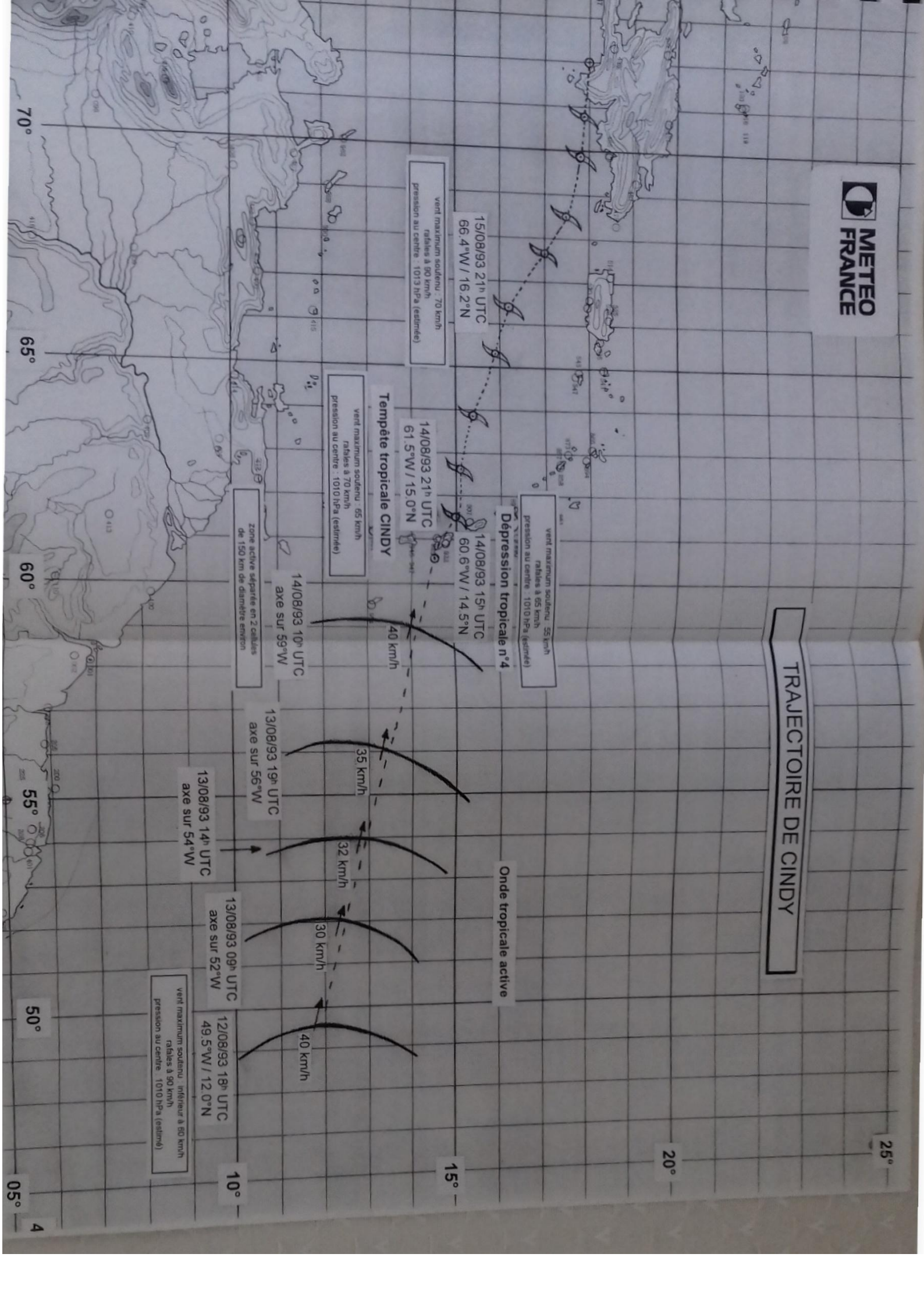
13/08/93 14h UTC
axe sur 54°W

13/08/93 09h UTC
axe sur 52°W

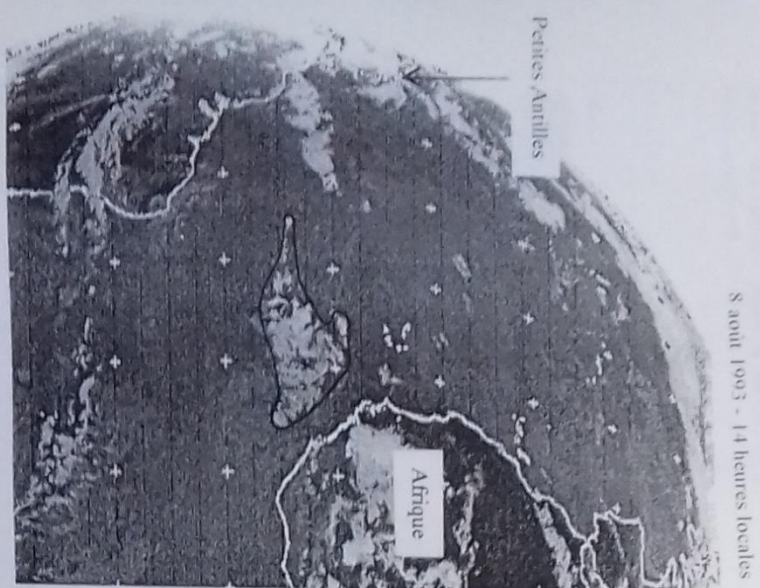
12/08/93 18h UTC
49.5°W / 12.0°N

vent maximum soutenu : inférieur à 50 km/h
rafales à 90 km/h
pression au centre : 1010 hPa (estimée)

Onde tropicale active



METEOSAT 4 - CANAL INFRAROUGE
IMAGES SATELLITALES DES 8, 9, 10, 11, 12 et 13 AOÛT 1993



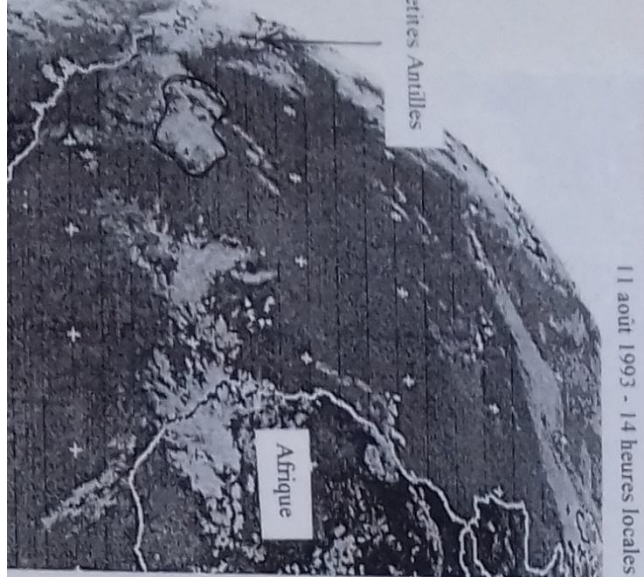
8 août 1993 - 14 heures locales



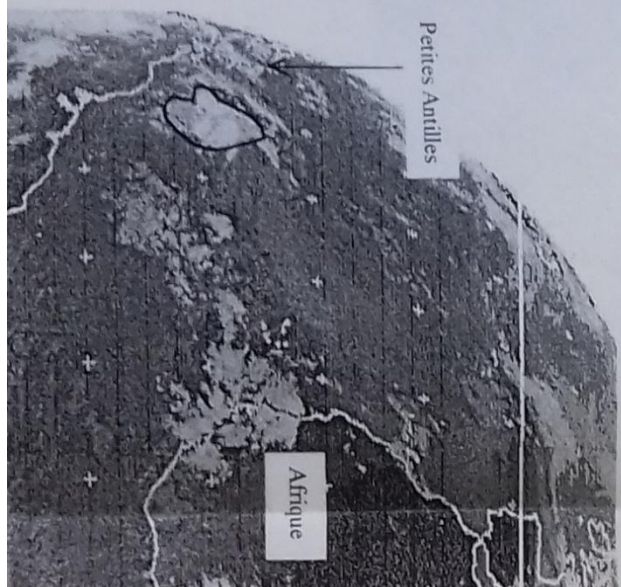
9 août 1993 - 14 heures locales



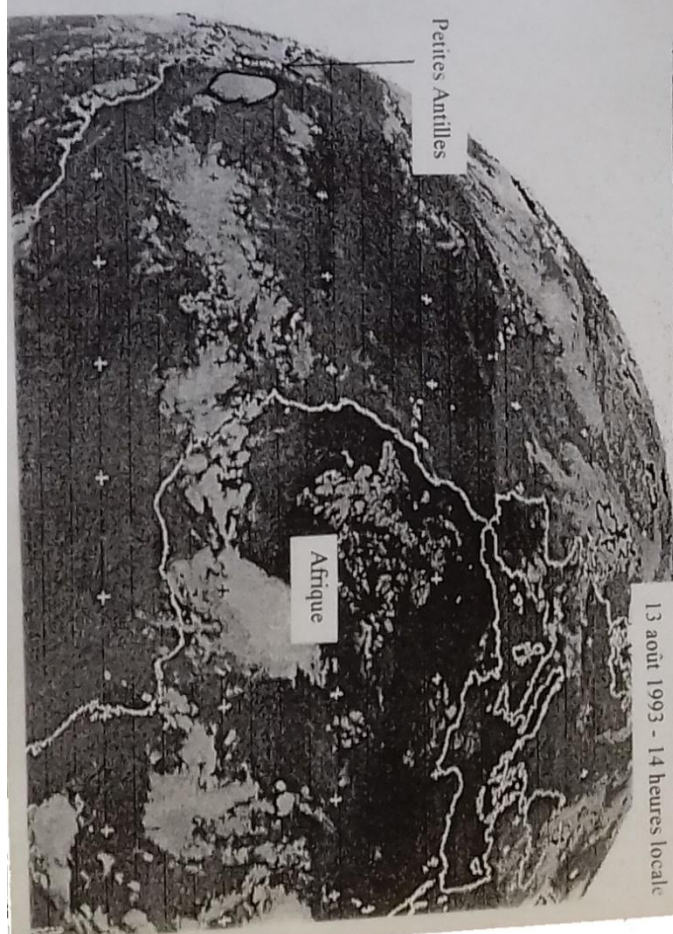
10 août 1993 - 14 heures locale



11 août 1993 - 14 heures locales



12 août 1993 - 8 heures locales



13 août 1993 - 14 heures locale

I - Chronologie

Une onde tropicale qui, au mois d'août, évolue en dépression puis en tempête tropicale, peut paraître un scénario quelque peu banal dans la région des Petites Antilles. Cependant, lorsqu'on se penche de plus près sur cette perturbation qui a semé deuil et désolation en Martinique, on s'aperçoit que CINDY s'est écartée des sentiers battus de la météorologie tropicale.

Naissance, vie et mort de Cindy (cf carte page ci-contre)

Il faut remonter au 8 août 1993 pour que l'onde tropicale sortant d'Afrique soit prise en compte dans les "tropical weather discussion" du centre de surveillance des cyclones de Miami.

Cette onde se déplace à 18 km/h vers l'ouest sur l'Atlantique et le 11 août à 00h00 UTC (le 10/08/93 à 20h00 locales) un minimum de pression à 1010 hPa apparaît par 9°N et 36°W.

Les deux jours suivants, le déplacement s'accélère à 22/24 km/h. Ainsi, le 12 août, les images satellitales révèlent nettement l'éclosion de puissants nuages convectifs qui se développent et se multiplient le 13 août. Toutefois, les reconnaissances aériennes effectuées par les "chasseurs de cyclone" de l'US Air Force ne révèlent pas encore d'organisation cyclonique.

C'est en arrivant sur l'archipel des Petites Antilles que le système nuageux, ralenti par le chapelet montagneux, se renforce et s'organise en dépression tropicale le 14 août au matin, pour atteindre le stade de tempête tropicale, prénommée "CINDY", en fin d'après-midi, après avoir jeté son trop plein de pluie sur le nord de la Martinique.

Le système dépressionnaire se dirige alors vers Hispaniola et s'accélère en Caraïbe : il se déplace à 15 km/h, ayant ralenti à 12 km/h au passage de l'arc antillais. Accélération du déplacement, mais pas de renforcement, au contraire, car peu après avoir quitté notre île, la tempête perd de sa cohésion et son centre est difficile à mettre en évidence.

Cindy, désorganisée, atteint Hispaniola le 16 août, privée de son alimentation maritime, n'ayant plus beaucoup de force, la perturbation y rencontre des conditions défavorables auxquelles elle ne survivra pas.

"Cindy" la différente

Ce qui étonne le météorologue dans cette évolution est la rapidité avec laquelle un système nuageux complexe et très instable tout d'un coup s'organise en quelques heures en atteignant son maximum d'intensité.

La dimension même du phénomène est si petite qu'aucun centre de surveillance météorologique de l'arc antillais n'enregistre de vents forts malgré la proximité de l'amas nuageux.

Enfin, le passage dans la mer Caraïbe d'une perturbation tropicale fait toujours craindre le renforcement du mauvais temps, la mer y étant plus chaude que l'océan Atlantique. Au contraire, la tempête, à peine formée au passage de l'arc antillais perd sa vitalité.

L'évolution de Cindy s'est donc éloignée des schémas standards connus et il y a une explication. En effet, les masses nuageuses qui abordent l'arc antillais le 14 août au matin trouveront sur les reliefs élevés du massif Peléen l'impulsion nécessaire pour lancer le processus tourbillonnaire dévastateur. Cindy aurait pu

choisir l'île voisine de la Dominique, barrière montagneuse brutale dressée en travers des alizés... Mais la nature en a décidé autrement.

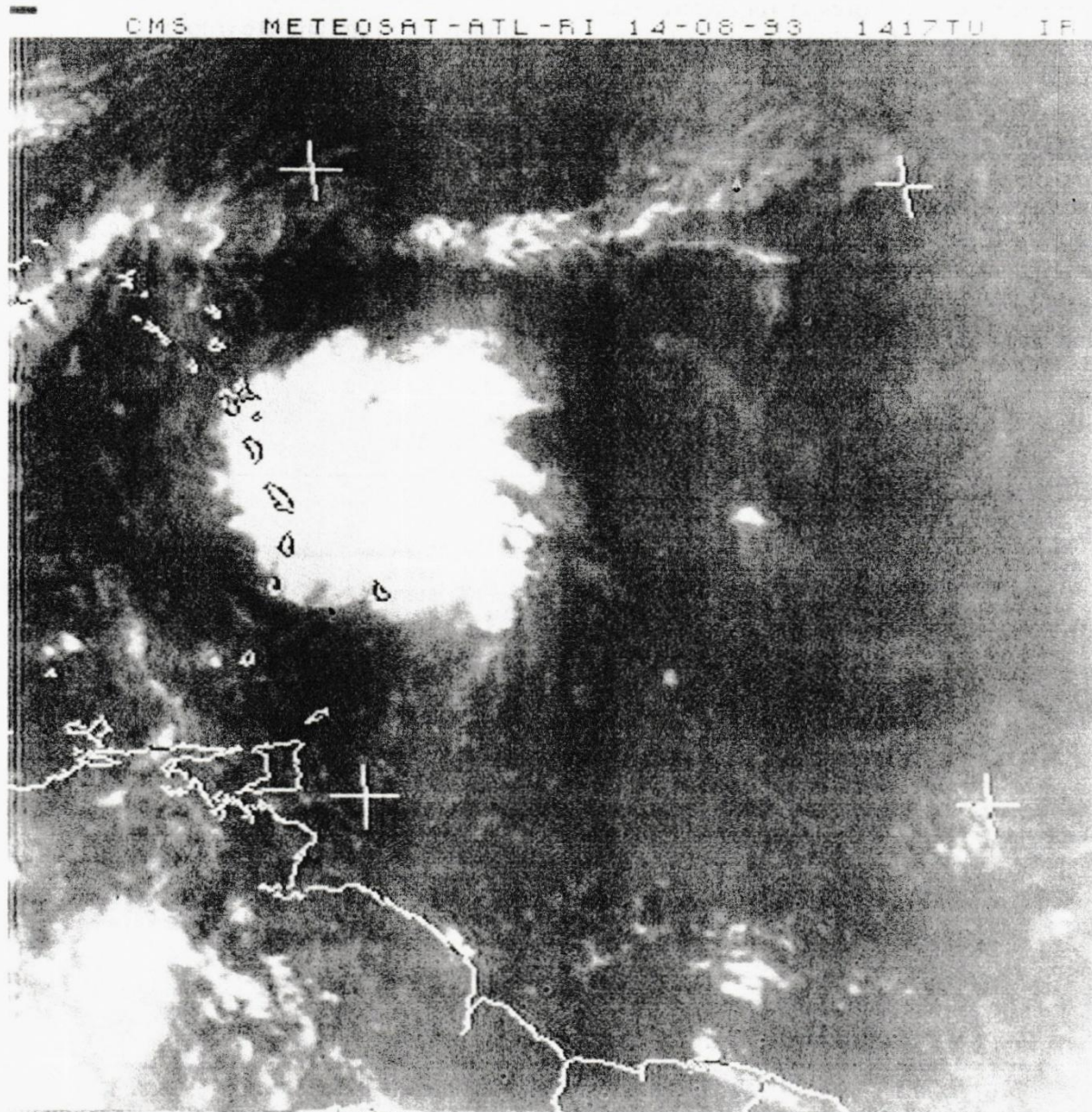


Image satellitale de Météosat III - canal infrarouge - le 14 août 1993 à 10 h 18 locales

II - Observations sur la trajectoire de Cindy

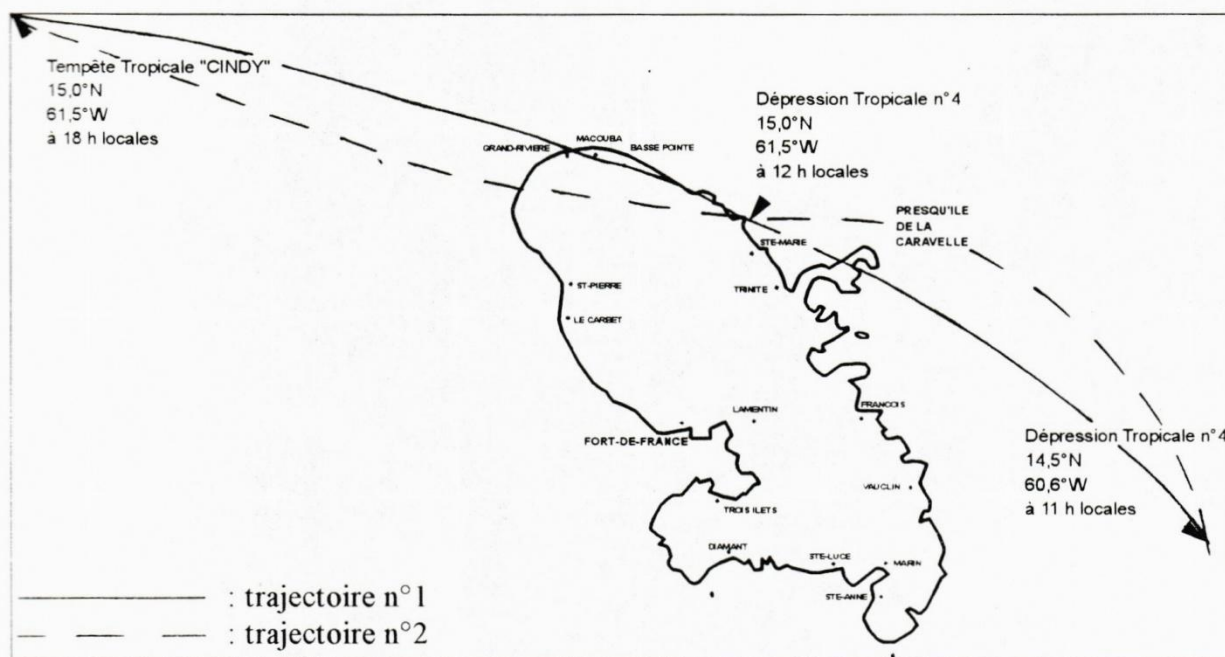
Dans un premier temps, nous allons nous intéresser aux positions de la dépression tropicale fournies par le NHC (centre national des ouragans) de Miami, puis nous regarderons de plus près la trajectoire que l'on peut déduire des observations relevées sur l'île.

Aperçu à grande échelle

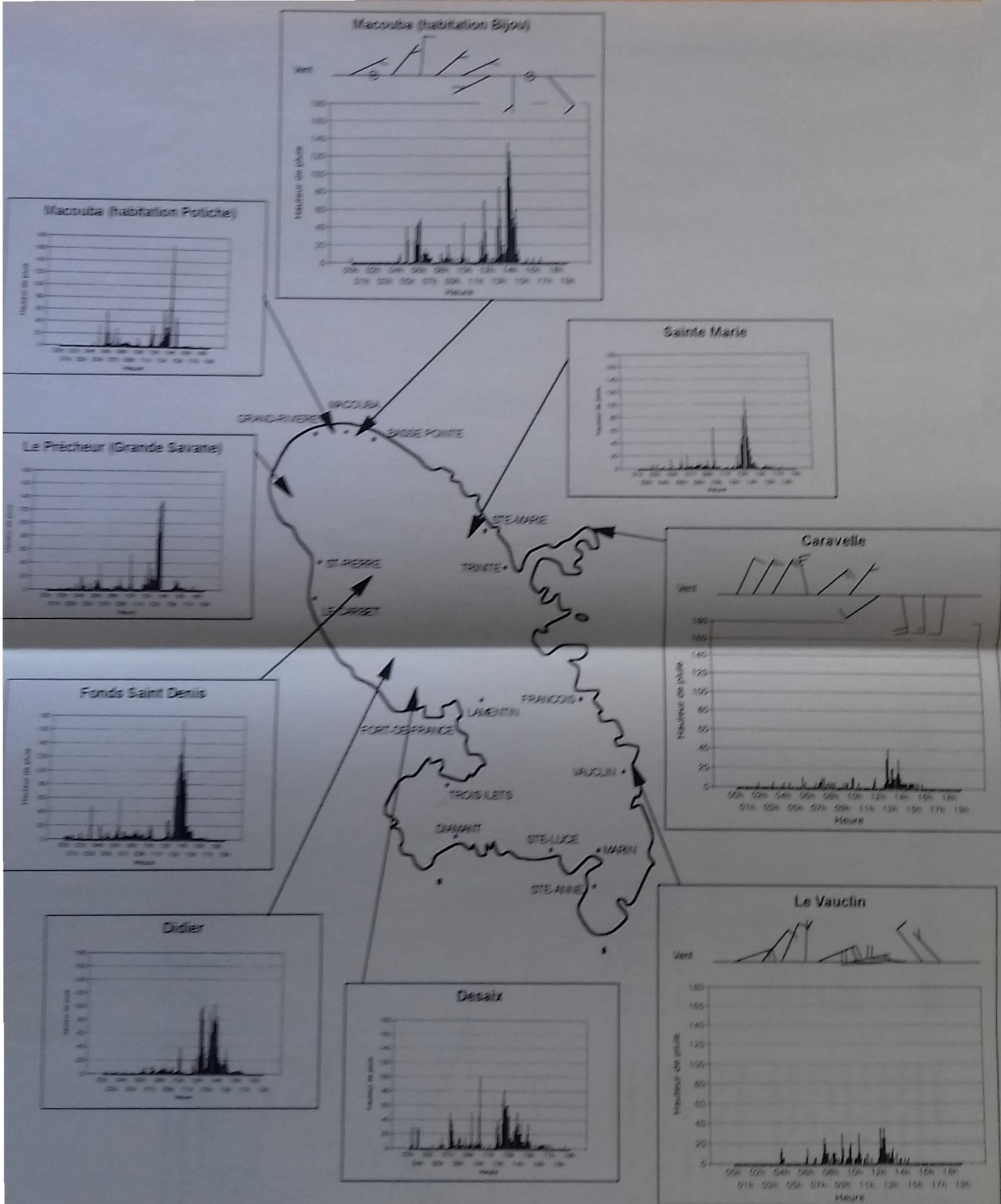
Lorsqu'elle s'est formée à partir d'une onde tropicale forte, la dépression tropicale n°4 se situait à l'est de la pointe sud de la Martinique. Il était 11 heures locales, et la pluie avait déjà commencé à tomber sur

l'ensemble de l'île. À 12 heures, le centre dépressionnaire avait atteint la commune de Sainte Marie, c'est alors que les fortes précipitations ont commencé sur la moitié nord de la Martinique, se prolongeant jusqu'aux environs de 15 ou 16 heures et y causant les dégâts que nous connaissons. C'est après avoir quitté l'île que cette dépression tropicale s'est officiellement transformée en tempête tropicale.

On notera que la vitesse de déplacement de cette dépression est beaucoup plus rapide avant son arrivée sur l'île. Les reliefs du nord ont probablement ralenti sa course en même temps qu'ils ont fait augmenter la convection du système nuageux, aboutissant au renforcement de la dépression.



Positions de la dépression tropicale n°4
(données par le Centre National des Ouragans de Miami)
avant son renforcement en tempête tropicale "Cindy".



Précipitations recueillies le 14/08/93 toutes les 6 minutes, en dixièmes de mm et vent pointé toutes les 2 heures, pour les stations mesurant ce paramètre.

Trajectoire fine

(cf carte des précipitations et du vent pointé ci-contre)

Si l'on regarde de plus près les vents mesurés le 14 août, on constate qu'entre 00 heure et 04 heures locales, les vents sont d'est-nord-est ; à 06 heures, ils s'orientent au nord. Cela correspond à une situation normale avant l'arrivée d'une onde tropicale. A 10 heures, le vent est retourné à l'est, voire est-nord-est, on pourrait alors penser que l'axe de l'onde tropicale s'est éloigné, mais en fait, la dépression tropicale étant en cours de formation, il n'y a plus d'axe et la circulation cyclonique, alors située au sud-est de l'île laisse les alizés reprendre leurs droits.

Si l'on relie les différentes positions du centre de la dépression tropicale n°4 (positions données par le National Hurricane Center de Miami et calculées à partir d'images satellitales), on pourrait croire (cf trajectoire n°1) qu'elle est passée sur la presqu'île de la Caravelle. Mais le vent moyen, mesuré toutes les demi-heures à la pointe de la presqu'île de la Caravelle, nous donne l'évolution suivante : il s'oriente au nord à 10 heures 30 (360°/08 kt), puis au nord-ouest à 11 heures (330°/10 kt), à l'ouest à 11 heures 30 (270°/04 kt) et enfin au sud-ouest à midi. Il s'oriente ensuite au

sud à partir de 12 heures 30. Cette rotation de vent dans le sens inverse des aiguilles d'une montre nous prouve, sachant que la dépression tropicale n°4 venait du sud, que son centre est passé à l'est du point de mesure, donc sur l'Atlantique au niveau de la presqu'île.

Des mesures de vent similaires à Macouba donnent des résultats différents : à 10 heures 30, le vent s'oriente au sud-sud-ouest (220°/02 kt) ; à 11 heures, il est à l'ouest-sud-ouest (240°/04 kt) ; à 11 heures 30, il est à l'ouest (270°/04kt). Il ne s'orientera ensuite au sud qu'à partir de 14 heures. A Macouba, le vent a fait une rotation dans le sens des aiguilles d'une montre, on peut donc en conclure que le centre de la dépression est bien passé sur l'île. En définitive, on peut conclure que la trajectoire n°2 est très probablement celle de la dépression tropicale n°4 le 14 août 1993.

Dans les deux cas, à Caravelle comme à Macouba, la force du vent est restée relativement faible (20 nœuds au maximum à Caravelle), ce qui laisse à penser que le centre de la dépression tropicale était peu creusé lors de son arrivée sur le nord de la Martinique. Le creusement s'est probablement accentué très rapidement après, lors du passage des reliefs, puis lors de son arrivée sur la mer des Caraïbes pour donner naissance à la tempête tropicale "Cindy".

III - Les précipitations

Précipitations totales

(cf carte des précipitations totales ci-contre)

Si l'on s'intéresse aux précipitations recueillies durant la journée du 14 août 1993 sur toute la Martinique, on remarque que les précipitations les plus importantes se situent au nord-ouest d'une ligne Fort-de-France/Sainte Marie avec un maximum dans la région du Prêcheur. Ces précipitations, comparées à la moyenne du mois d'août (cf diagramme) montrent que certains endroits (Basse Pointe, Saint Pierre et Bellefontaine) ont recueilli en une

journée ce qu'ils reçoivent habituellement en un mois.

D'autre part, notons que la répartition spatiale des précipitations est en accord avec la trajectoire proposée à partir des vents observés sur les côtes de la Martinique.

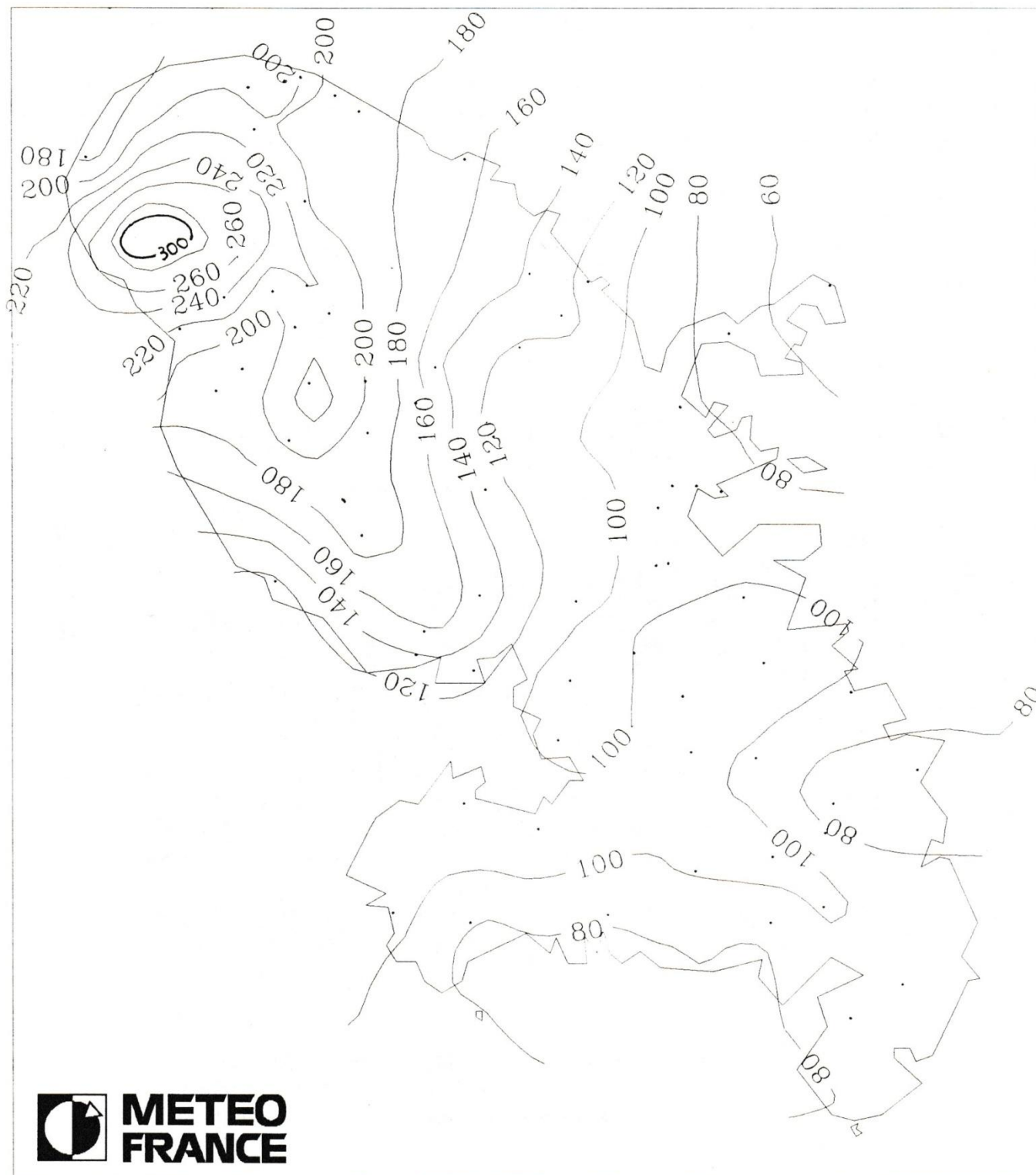
En ce qui concerne les durées de retour (loi de Gumbel) des précipitations la journée (cf tableau ci-dessous), elles n'ont rien d'exceptionnel sauf à Saint Pierre (Périnelle) où elle dépasse 80 ans, c'est-à-dire que de telles précipitations ne sont observées qu'une fois tous les 80 ans en moyenne.

STATIONS	pluie en 24 heures	Durée de retour
BASSE POINTE-Gendarmerie	223,2 mm	10 ans
SAINT PIERRE-Périnelle	210,0 mm	plus de 80 ans*
MORNE ROUGE-Gendarmerie	188,0 mm	5 ans
FONDS SAINT DENIS-Morne des Cadets	176,1 mm	9 ans
FORT-DE-FRANCE-Desaix	167,5 mm	6 ans
GRAND RIVIERE-Beauséjour	160,0 mm	4 ans
LE PRECHEUR-Molière	278,5 mm	21 ans

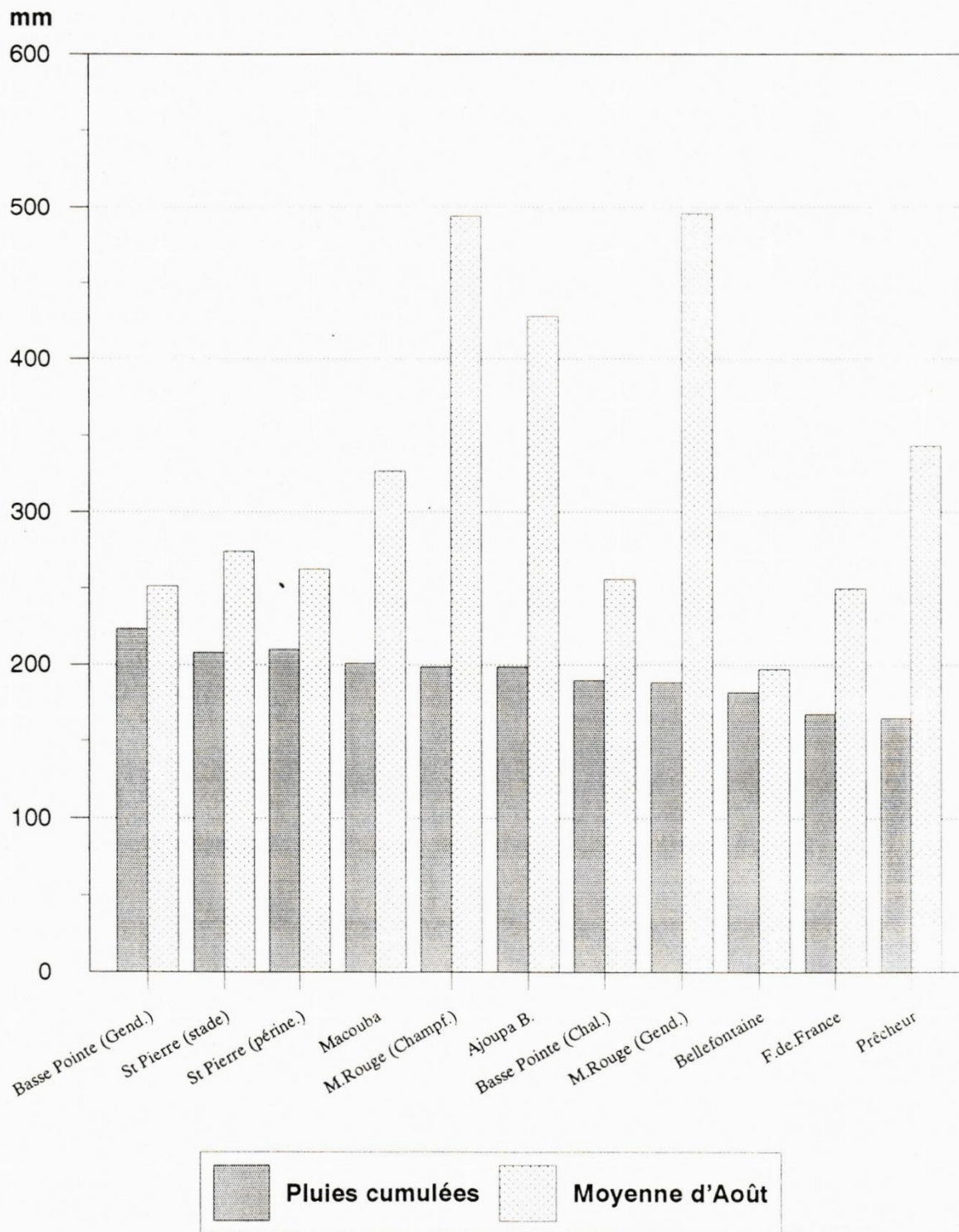
* série de données trop courte pour connaître la durée de retour exacte

Les durées de retour ont été calculées pour des postes climatologiques ayant une série de mesure suffisamment longue.

PLUIES DU 14 AOÛT 1993 (en mm)



PLUIES DU 14 AOÛT 1993
COMPAREES A LA MOYENNE DU MOIS D'AOUT
(moyenne calculée sur la période 1970-1990)



METEO-FRANCE / Martinique

Intensité des précipitations

L'intensité des précipitations est donnée d'une part par les histogrammes des précipitations recueillies toutes les 6 minutes par les stations automatiques de Météo-France et de la DDST (Direction Départementale des Services Techniques du Conseil Général) et d'autre part, par les durées de retour calculées pour les précipitations horaires. C'est l'heure où les précipitations ont été les plus abondantes qui a été retenue, cette heure n'étant pas la même pour tous les postes.

Dans le cas des histogrammes, on constate qu'il est tombé jusqu'à 17 mm (c'est-à-dire 17 litres d'eau par mètre carré) en 6 minutes à Macouba (habitation Potiche) et à Fonds Saint Denis (Morne des Cadets) et

près de 14 mm à Macouba-Bijou et au Prêcheur (Grande Savane). Tandis qu'au Vauclin ou à Caravelle il n'est tombé au maximum que 4 mm en 6 minutes. C'est dire l'intensité des averses qui ont sévi sur le nord de l'île.

En ce qui concerne les durées de retour calculées pour les précipitations sur une heure consécutive (cf tableau ci-dessous), il faut d'abord en regretter le manque de précision par manque de données anciennes pour certains postes. On peut toutefois constater que l'averse la plus intense ayant intéressé la commune du Prêcheur ne se rencontre qu'une fois tous les 75 ans et que celle du Morne des Cadets n'a lieu que deux fois par siècle en moyenne.

STATIONS	pluie en 1 heure	Durée de retour
AJOUPA BOUILLON-Habitation Eden	86 mm	plus de 30 ans*
FONDS SAINT DENIS-Morne des Cadets	95 mm	55 ans
FORT-DE-FRANCE-Desaix	44 mm	9 ans
LE FRANCOIS-Bellevue	95 mm	plus de 28 ans*
LE PRECHEUR-Molière	147 mm	75 ans
MARIGOT-Séguineau	80 mm	plus de 30 ans*
MORNE ROUGE-Champflore	100 mm	plus de 30 ans*

* série de mesure trop courte pour un calcul plus précis

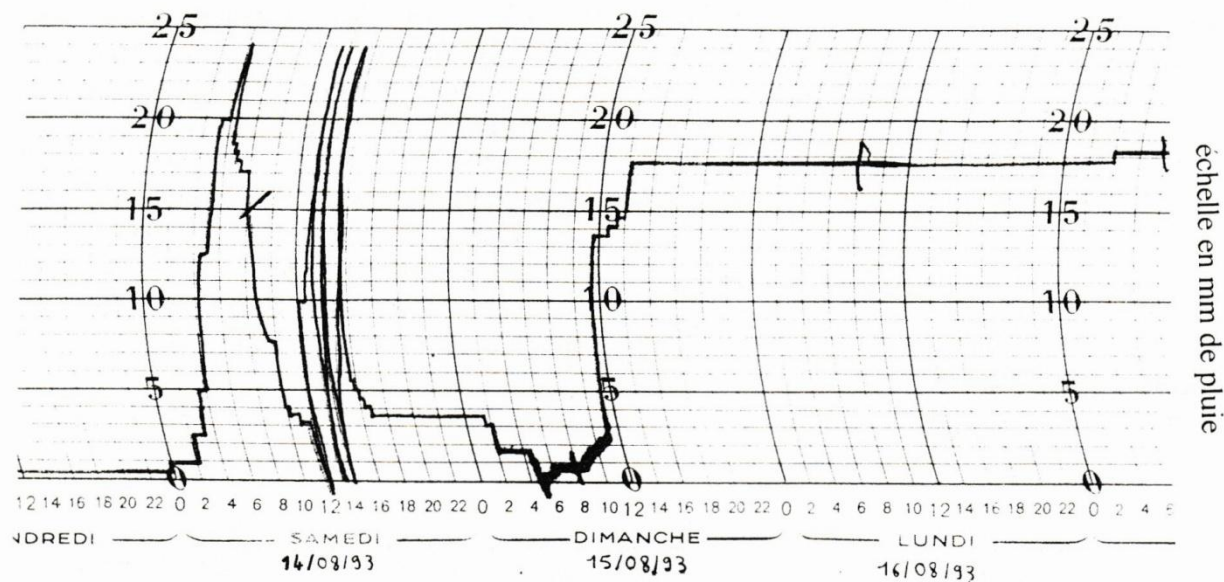
D'autres durées de retour ont été calculées pour la station d'observation du Morne des Cadets (station possédant la plus longue série de données aussi détaillées) :

- pendant les deux heures consécutives ayant eu les précipitations les plus intenses, il est tombé 137 mm d'eau, ce qui correspond à une durée de retour de plus de 100 ans ;
- si l'on regarde les trois heures les plus arrosées, on obtient 161 mm avec une durée de retour de plus de 100 ans également ;

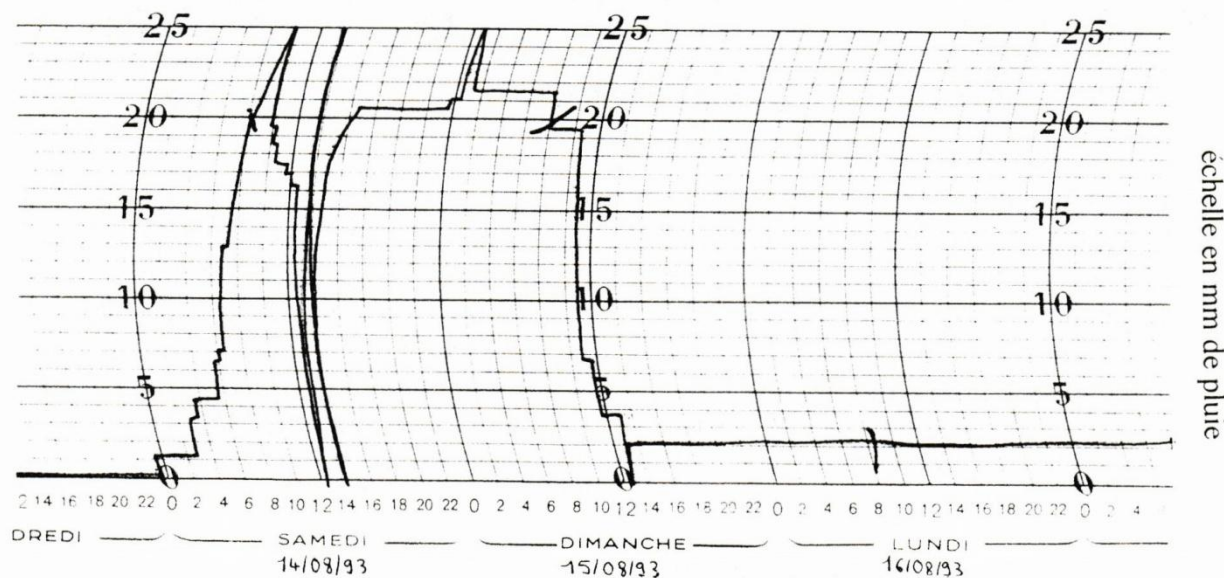
- pour les 6 heures consécutives où les précipitations ont été les plus fortes, il est tombé 161 mm, ce qui correspond à une durée de retour de 45 ans ;
- et enfin, pour les 12 heures les plus arrosées, il n'est tombé que 169 mm, ce qui correspond à une durée de retour de 17 ans.

Malheureusement, on ne peut pas affiner le calcul pour les durées centennales, les séries de mesure étant trop courtes. Mais cet exemple montre bien que c'est l'intensité des précipitations qui est remarquable plutôt que la quantité des pluies recueillies.

Les trombes d'eau exceptionnelles s'étant déversées sur un sol déjà détrempe, n'ont pu que ruisseler vers la mer, faisant déborder les rivières et causant les dégâts que l'on sait.



Pluviogramme d'Ajoupa Bouillon (habitation Eden)



Pluviogramme de Sainte Marie (Concorde)

IV - Informations météorologiques diffusées

De fortes précipitations étaient prévues pour le samedi 14 août 1993, mais leur localisation et surtout leur intensité exceptionnelle n'étaient nullement prévisibles. Voyons ce qu'il en est des différents bulletins émis.

Dans le bulletin "grand public" élaboré le vendredi 13 août 1993 à midi, et valable pour l'après-midi du 13 et la nuit du 13 au 14, le centre du Lamentin précisait : "Le ciel sera dégagé une grande partie de la nuit prochaine. La dégradation se produira en fin de nuit. Averses et orages risquent d'être au menu d'une grande partie de la journée de samedi. Attention ! ces pluies pourraient donner localement des cumuls importants."

Dans le bulletin du soir, élaboré vers 18 heures locales et valable pour le lendemain, 14 août 1993, on pouvait lire : "une onde tropicale active se dirige vers l'arc antillais...l'attention de la population doit être attirée sur le risque de cumuls que pourraient occasionner les pluies importantes.". Le lendemain matin, le même conseil est répété : "l'attention de la population se doit d'être attirée sur le risque probable de cumuls que pourraient occasionner les pluies importantes".

Le bulletin "marine côtier" du 14 août 1993, élaboré à 06 heures locales précisait : "temps devenant très nuageux à couvert, de nombreux grains modérés parfois assez forts et orageux pourront se produire... Le vent soufflera... force 5 à temporairement 6 Beaufort... rafales jusqu'à 30 nœuds sous les grains... La mer deviendra agitée... avec des creux de 2 mètres en Atlantique à localement 2,5 m voire 3 m, en particulier

dans les canaux... Visibilité réduite à moins de 2 milles nautiques sous les grains forts".

On peut donc conclure que les fortes précipitations de la journée du 14 août 1993 ont été correctement prévues. Leur localisation et leur très forte intensité ne pouvaient pas l'être avec les moyens actuellement disponibles. Seul un radar météorologique très performant, attendu prochainement, aurait pu donné ce genre de renseignements mais seulement à très court terme, c'est-à-dire quelques heures seulement avant le "déluge".

Sachant que la transformation d'une onde tropicale en dépression tropicale est difficilement prévisible (il est plus aisé de prévoir l'évolution d'une dépression tropicale en tempête tropicale puis en ouragan), le centre du Lamentin n'a pas prévu que l'onde tropicale forte qui se rapprochait de l'arc antillais allait se transformer en dépression tropicale. Par contre, le NHC (centre national des ouragans) de Miami surveillait de près cette onde tropicale et des reconnaissances aériennes avaient déjà eu lieu le 12 et le 13 août, mais aucune circulation tourbillonnaire n'avait été décelée. Ce n'est que le 14 août en fin de matinée que les chasseurs de cyclone de l'US Air Force ont décelé un minimum de pression au milieu de la masse nuageuse la plus active et de ce fait, la dépression tropicale n°4 est née. En ayant informé le centre de prévisions du Lamentin, celui-ci a aussitôt diffusé les bulletins météorologiques spéciaux (BMS) adéquates : BMS "marine" destiné aux navigations aériennes et maritimes et BMS "temps dangereux"* destiné à la population. Les premiers bulletins ont été diffusés à midi en même temps que les autorités préfectorales étaient averties du danger.

* ces bulletins sont aujourd'hui remplacés par des bulletins d'avertissement (cf. chapitre VII).

**BULLETIN METEOROLOGIQUE SPECIAL "TEMPS DANGEREUX" NR 1
LE 14 AOUT 1993 A 12 HEURES LOCALES**

AVIS DE "FORTES PRECIPITATIONS"

L'onde tropicale qui intéresse l'arc antillais depuis la fin de la nuit, est devenue la dépression tropicale numéro 4 à 11 heures locales.

Le centre est situé par 14.5 nord / 60.6 ouest, soit à 55 km dans l'est de la Martinique et se déplace ouest-nord-ouest à environ 22 nœuds.

La masse nuageuse associée, fortement active, donnera en cours d'après-midi et cette nuit des précipitations importantes à caractère orageux.

La plus grande prudence est recommandée à cause des risques d'inondations et de glissements de terrain.

Quelques quantités d'eau relevées de 00 h à 11 h ce matin :

Macouba : 58.5 mm	Fort-de-France : 60.0 mm	Lamentin : 41.5 mm
Caravelle : 13.0 mm	Morne des Cadets : 21.5 mm	Paille Vauclin : 39.0 mm

Le prochain bulletin météorologique spécial "temps dangereux" sera diffusé le 14 août 1993 à 18 heures locales.

BULLETIN METEOROLOGIQUE SPECIAL "MARINE" NR 1
LE 14 AOUT 1993 A 12 HEURES LOCALES

DESTINE AUX NAVIGATIONS AERIENNE ET MARITIME
ZONE 10°N/20°N - 50°W/70°W

AVIS DE GRAND FRAIS

La dépression tropicale numéro 4 est centrée le 14 août 1993 à 16 UTC
par 14.5 degrés nord et 60.6 degrés ouest.

Intensité en augmentation.

Déplacement vers l'ouest-nord-ouest à 12 nœuds

Vent maximum soutenu 30 nœuds. Rafales à 35 nœuds près du centre.

Mer forte à très forte.

Pluies réduisant la visibilité à 1 mille nautique.

Pression au centre estimée à 1010 hPa.

Position prévue le 15 août à 00 UTC : 14.9°N / 62.5°W.

Le prochain avis sera diffusé le 14 août 1993 à 18 heures locales.

Nota :

Grand frais :	vent de 28 à 33 kt ou vent de 52 à 61 km/h
Dépression tropicale :	vent inférieur à 34 kt ou vent inférieur à 63 km/h
Tempête tropicale :	vent de 34 à 64 kt ou vent de 63 à 119 km/h
Ouragan :	vent supérieur à 64 kt ou vent supérieur à 119km/h

Le bulletin "grand public" du 14 août
élaboré à midi était le suivant :

Voici le bulletin de prévision de METEO-FRANCE pour la Martinique
élaboré par le centre du Lamentin
et valable pour l'après-midi du samedi 14 août 1993 et la nuit suivante.

L'onde tropicale, qui a atteint l'arc des Petites Antilles en fin de nuit au lever du jour a été classée après une reconnaissance aérienne dépression tropicale en cours de matinée à 11 heures locales. Son centre est situé à 55 km à l'est de la Martinique. Elle continue son déplacement vers l'ouest-nord-ouest à environ 22 km/h.

Cet après-midi et la nuit prochaine, la masse nuageuse très active dans sa partie nord continue son déplacement sur l'arc. Les pluies et averses, modérées à assez fortes, auront parfois un caractère orageux. Elles affecteront plus particulièrement le nord et le centre du département.

Compte tenu de la quantité de pluie déjà déversée sur notre région, l'attention de la population est particulièrement attirée sur les risques éventuels de crues en bordure des rivières et de glissement de terrain.

Le vent soufflera plus franchement au secteur nord-est et de manière soutenue entre 30 et 35 km/h en moyenne, soit force 5 Beaufort. Des rafales très localisées à plus de 60 km/h par moments risquent d'accompagner certains nuages actifs.

La mer, encore peu agitée au large Atlantique, restera agitée dans l'ensemble en Atlantique avec des creux moyens de l'ordre de 2 m, localement 2,5 m à 3 m en particulier dans les canaux. La houle viendra de l'est à est-nord-est.

Pluies recueillies à 08 heures pour les dernières 24 heures :

Fort-de-France : 31 mm Morne des Cadets : 21,2 mm
St Anne : 37 mm Ste Marie : 6,1 mm Lamentin : 13,6 mm

Température minimale relevée ce matin au Lamentin : 24,0°C

Température maximale pour la journée d'hier : 31,1°C

Températures à 14 heures locales en France :

Brest : 19°C Rennes : 25°C Paris : 20°C Nancy : 25°C Nantes : 21°C
Tours : 25°C Lyon : 28°C Bordeaux : 28°C Toulouse : 29°C
Marseille : 28°C Nice : 28°C Perpignan : 30°C Ajaccio : 28°C

Températures à 12 UTC en Amérique et dans la Caraïbe :

Montréal : 20°C New-York : 22°C Chicago : 19°C Miami : 26°C
San-Juan : 30°C Pt-à-Pitre : 26°C Cayenne : 28°C Caracas : 26°C

Fin de ce bulletin.

Le prochain bulletin sera disponible vers 18 heures ce soir.

Notre bulletin côtier pour la Martinique est disponible au 51.46.26

Le bulletin pour le large est disponible au 51.56.26

-----METEO-FRANCE vous remercie de votre attention-----

Les bulletins météorologiques spéciaux se succéderont toutes les six heures pour informer de l'évolution de la dépression tropicale n°4, ou plus exactement de la tempête tropicale CINDY puisqu'elle a atteint ce stade dès 17 heures locales le 14 août 1993 alors qu'elle était déjà passée sur la Martinique et qu'elle avait atteint la mer des Caraïbes. Mais à cette heure, la pluie avait déjà cessé de tomber sur l'île aux fleurs et l'on commençait à évaluer les dégâts et compter les disparus qui sont au nombre de deux.

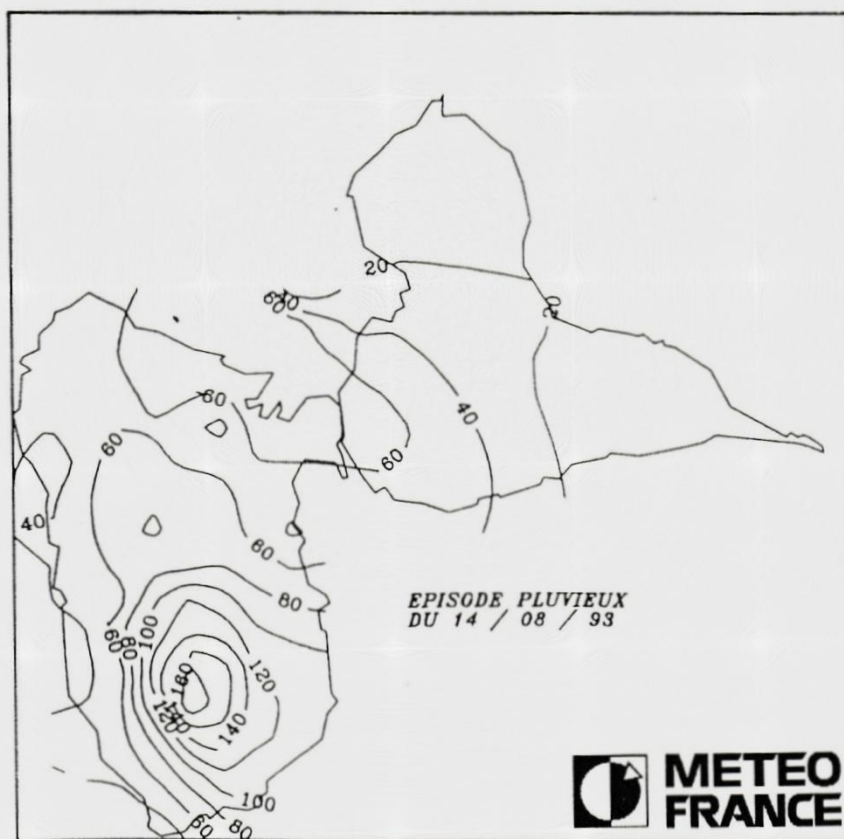
D'un point de vue météorologique, on peut expliquer a posteriori pourquoi la dépression tropicale n°4 s'est renforcée sur le nord de la Martinique : d'une part, le relief de l'île a "forcé" la convection déjà importante au sein de la dépression tropicale ; d'autre part, le canal de la Dominique a favorisé la création d'un tourbillon de sillage, suffisant pour que cette dépression se transforme rapidement en tempête tropicale. Mais ces phénomènes de très petite échelle ne sont pas prévisibles et ne le seront pas encore pendant de nombreuses années...

V - Cindy en Guadeloupe

La tempête tropicale "Cindy" aura été ressentie en Guadeloupe comme une onde tropicale active. En effet, les précipitations les plus intenses, qui ont eu lieu au sud de Basse Terre durant la nuit du 14 au 15 août alors que Cindy s'éloignait des Petites Antilles, n'avaient rien d'exceptionnel pour la saison. Même si le sommet de la Soufrière a reçu plus de 180 mm en 24

heures; cela n'est rien comparé aux 600 mm qu'elle reçoit en moyenne au mois d'août. Aucun record n'a donc été battu, tant en ce qui concerne la pluviométrie sur 24 heures que sur une heure.

Le seul fait remarquable est que pour les postes du sud de Basse-Terre, la pluviométrie maximale en 24 heures pour le mois d'août 1993 a été relevée le 14.



VI - Bilan des dégâts

Bien que "Cindy" n'était pas encore au stade de tempête tropicale lorsqu'elle est passée sur le nord de la Martinique, elle a causé la mort de deux personnes et de nombreux dégâts.

Le 25 août 1993, Alain Galland a été chargé par le ministre des DOM-TOM de recenser et d'évaluer les dommages causés par la tempête tropicale "Cindy" en Martinique. Il a donc chiffré, en liaison avec les services locaux et à l'issue d'une mission sur les lieux, à 107,2 millions de francs l'ensemble des dégâts dont plus de 90 % non couverts par les assurances.

Près de 68 MF résultent des dommages causés aux réseaux routiers, 29 MF sont nécessaires au relogement des familles sinistrées et à la réparation des dommages subis par les entreprises et les communes, près de 10 MF correspondent à la remise en état du réseau hydrographique et au rétablissement du réseau d'eau potable.

Le rapport d'Alain Galland comporte diverses recommandations pour limiter à l'avenir les conséquences des phénomènes semblables : études du réseau hydrographique et de la protection des lieux habités contre les eaux, aides aux communes pour la réalisation des aménagements correspondants, curage et entretien des lits des cours d'eau, études des risques majeurs sur l'ensemble du département pour les porter à connaissance aux communes, aides à la constitution des réserves foncières communales.

Diverses mesures ont été inscrites au XI^e plan État-Région 1994-1998 :

- 78 MF pour la lutte contre les crues et la protection des lieux habités ;
- 11 MF pour la mise en œuvre d'un radar météorologique ;
- 2 MF pour la protection météorologique (bouées, houlographes et modélisation de la surcôte due aux cyclones)

VII - Les enseignements

De la difficulté de prévoir

Si la qualité des bulletins d'avertissement est à souligner, le renforcement de la cyclogénèse à proximité immédiate et sur le nord de l'île au cours de la journée du 14 ne fut pas correctement appréhendé. Des "indicateurs" étaient pourtant au rendez-vous : variation de pression en 24 heures et rotation de vent sur le littoral atlantique.

Quelles sont donc les raisons de cet atermoiement ?

- 1) présence d'un vent "anormalement" faible, donc considéré comme non significatif.
- 2) exploitation insuffisante d'un radar à bout de souffle.
- 3) fausse sécurité apportée par la "couverture" du phénomène par le NHC de Miami.

Et là se pose le problème de la pertinence de l'expertise du NHC. Dans ce cas, comme pour ceux de Klaus en 1990 ou de Debby en 1994, les délais imposés par les vols de reconnaissance aérienne, de l'analyse et de la prévision numérique, et enfin de l'acheminement des messages peuvent prendre plusieurs heures et le classement du phénomène s'en trouve d'autant retardé.

L'excès de confiance lors de l'attente des "advisories" du NHC a retardé d'environ 4 heures la prise en compte de l'évolution en dépression puis en tempête tropicale !

Nous verrons dans les paragraphes suivants que la mise en place de nouveaux moyens et nouvelles techniques à la DIRAG permettent aujourd'hui d'espérer échapper à ces déficiences.

Mise en place de nouveaux messages d'avertissement

La recherche d'une meilleure efficacité des messages d'avertissement météorologiques, de leur clarification et de leur compréhension auprès des Services de la Protection Civile et du public, a conduit Météo-France à redéfinir la structure et le contenu des messages d'annonce en cas d'alerte météorologique. La Direction interrégionale Antilles-Guyane, pour son compte, a adapté à l'environnement local ces procédures qui se traduisent par la nouvelle organisation suivante :

❶ le bulletin météorologique de vigilance

Un bulletin météorologique de vigilance (BMV) peut être émis lorsque l'évolution de la situation météorologique laisse envisager la survenance d'un phénomène exceptionnel risquant de perturber l'activité du département, dans les 24 à 72 heures à venir selon la situation (onde tropicale active, dépression tropicale, système perturbé actif, etc.).

Le BMV n'a pour seul objet que d'informer les services de la protection civile d'une menace éventuelle. Sa portée se veut volontairement réduite, sachant que de tels bulletins peuvent être relativement fréquents, et qu'un certain nombre de BMV risquent de ne pas être suivis d'aggravation météo.

Le (ou la série de) BMV sera suivi par une fin de BMV si la menace disparaît, par un BRAM si au contraire elle se précise, voire directement par un BIC, si le plan d'urgence cyclone est déclenché en cas de menace cyclonique.

❷ le bulletin régional d'avertissement météorologique

Un bulletin régional d'avertissement météorologique (BRAM) est émis par le service météorologique régional (après concertation si possible avec la protection civile) lorsqu'un phénomène météorologique menace le département

dans les 24 heures ou moins à venir, selon la situation. L'encadré ci-dessous précise les conditions d'émission des BRAM.

Le BRAM informe d'un risque météorologique important prévu ou observé, pouvant perturber gravement l'activité du département.

La navigation maritime et la navigation aérienne sont exclus du champ d'application des BRAM, des procédures spécifiques existant pour ces deux domaines (BMS marine pour la première, SIGMET, SPECI, etc. pour la seconde).

Le (ou la série de) BRAM sera suivi soit d'une fin de BRAM si la menace disparaît, soit d'une entrée dans le plan d'urgence cyclone en cas de menace cyclonique ou dans le plan spécialisé fortes précipitations en cas de fortes pluies sans vent violent (phase expérimentale pour l'instant). Une série de BRAM peut également débuter en sortie de plan d'urgence cyclone, lorsque le phénomène cyclonique est terminé mais présente encore quelques dangers pour l'île.

❸ le plan d'urgence cyclone et les bulletins d'information cyclonique

Le plan d'urgence cyclone est déclenché en cas de menace cyclonique sur le département selon les modalités suivantes :

- alerte n°1 si une tempête tropicale ou un ouragan peut sévir sur l'île dans les prochaines 36 heures ;
- alerte n°2 si la tempête tropicale ou l'ouragan se dirige rapidement vers l'île ;
- alerte n°2 renforcée quand les effets de la tempête tropicale ou de l'ouragan commencent à se faire ressentir sur l'île (la circulation est alors interdite) ;
- alerte n°3 lorsque le phénomène s'est éloigné mais présente encore quelques dangers (phase de mise en oeuvre des secours).

Après le déclenchement du plan d'urgence cyclone, le service météorologique régional émet des bulletins d'information cyclonique (BIC), ces bulletins se substituant à tous les autres types de bulletins (hormis le bulletin marine large, les BMS marine et les

messages aéronautiques) en alerte 2 ou 2 renforcée.

Le BIC informe du phénomène cyclonique en cours menaçant le département.

La fin du plan d'urgence cyclone se traduit par une fin d'alerte qui peut être éventuellement accompagnée par la reprise des BRAM, si des risques secondaires sont à prévoir (marée de tempête, houles exceptionnelles, fortes précipitations, etc.).

④ le plan spécialisé fortes précipitations et les avis de fortes précipitations (en Martinique)

La deuxième phase du plan spécialisé fortes précipitations, constituée par les avis de fortes précipitations ou AFP (la première phase est quant à elle composée par les BMV et les BRAM), est activée lorsque de fortes précipitations, prévues ou non, commencent à toucher la Martinique.

Les AFP, accompagnés d'une carte des relevés pluviométriques les plus significatifs de l'épisode pluvieux, donnent les observations de pluies au-delà des seuils pré définis sur quelques stations représentatives et informe sur l'évolution prévue du phénomène.

La fin du plan spécialisé fortes précipitations est marquée par une fin d'avis. Durant la phase expérimentale de ce plan (1994), les AFP ne remplacent pas les BRAM, mais viennent en supplément.

⑤ le bulletin d'activité cyclonique

Un bulletin d'activité cyclonique (BAC) est émis par le service météorologique régional lorsqu'un phénomène cyclonique nouveau (apparition ou disparition d'une dépression, d'une tempête tropicale ou d'un ouragan) est décelé dans l'Atlantique nord ou la mer des Caraïbes, **non susceptible de menacer le département**. Il est donc incompatible avec tout BMV, BRAM ou BIC.

Le BAC est un bulletin purement informatif de l'activité cyclonique générale.

La série de BAC se termine avec le BAC annonçant la disparition du phénomène.

PHENOMENES DONNANT LIEU A L'EMISSION D'UN BRAM

☐ **Vents violents**

vent moyen supérieur à 62 km/h
ou/et rafales égales ou supérieures à 90 km/h

☐ **Fortes précipitations**

pas de seuils clairement définis mais risque estimé important de crues

☐ **Orages violents**

situations orageuses particulièrement actives

☐ **Houle exceptionnelle / Marée de tempête**

direction et amplitude anormale induisant un danger sur les littoraux exposés

☐ **Dépression / Tempête tropicale**

avant le passage au plan d'urgence cyclone

Une conséquence de Cindy est donc l'instauration en Martinique dès 1994 de la phase expérimentale du plan spécialisé fortes précipitations. Ce plan repose sur l'utilisation du réseau très dense de mesures automatiques de la pluviométrie. Différentes régions climatiques ont été définies, avec pour chacune d'entre elles, calcul des seuils (à l'aide des diagrammes de durée de retour des phénomènes pluvieux) au-delà desquels le risque devient sensible. Page suivante, la carte des précipitations à 13 h 30 telle qu'elle aurait été, si le plan spécialisé fortes précipitations avait été opérationnel en 1993.

Quelle aurait été l'amélioration apportée par l'application dans la formulation du risque encouru ?

Le processus aurait été le suivant :

- pré-alerte par diffusion d'un BMV auprès des services de la Protection Civile ;
- avertissement par diffusion élargie d'un BRAM. Même sans mise en alerte cyclonique, on peut penser que la diffusion de BRAM aurait été plus "alarmiste" que la diffusion de BMS (Bulletin Météorologique Spécial) rendus moins crédibles par leur fréquence excessive ;
- déclenchement du plan spécialisé fortes précipitations. La mise en évidence de cumuls importants dans certaines zones

PRECIPITATIONS MAXIMALES (EN MM)

ENREGISTREES LE 14 / 08 / 1993 A 13 H 30.

en 1h :
Total :

Zone I

en 1h :
Total :

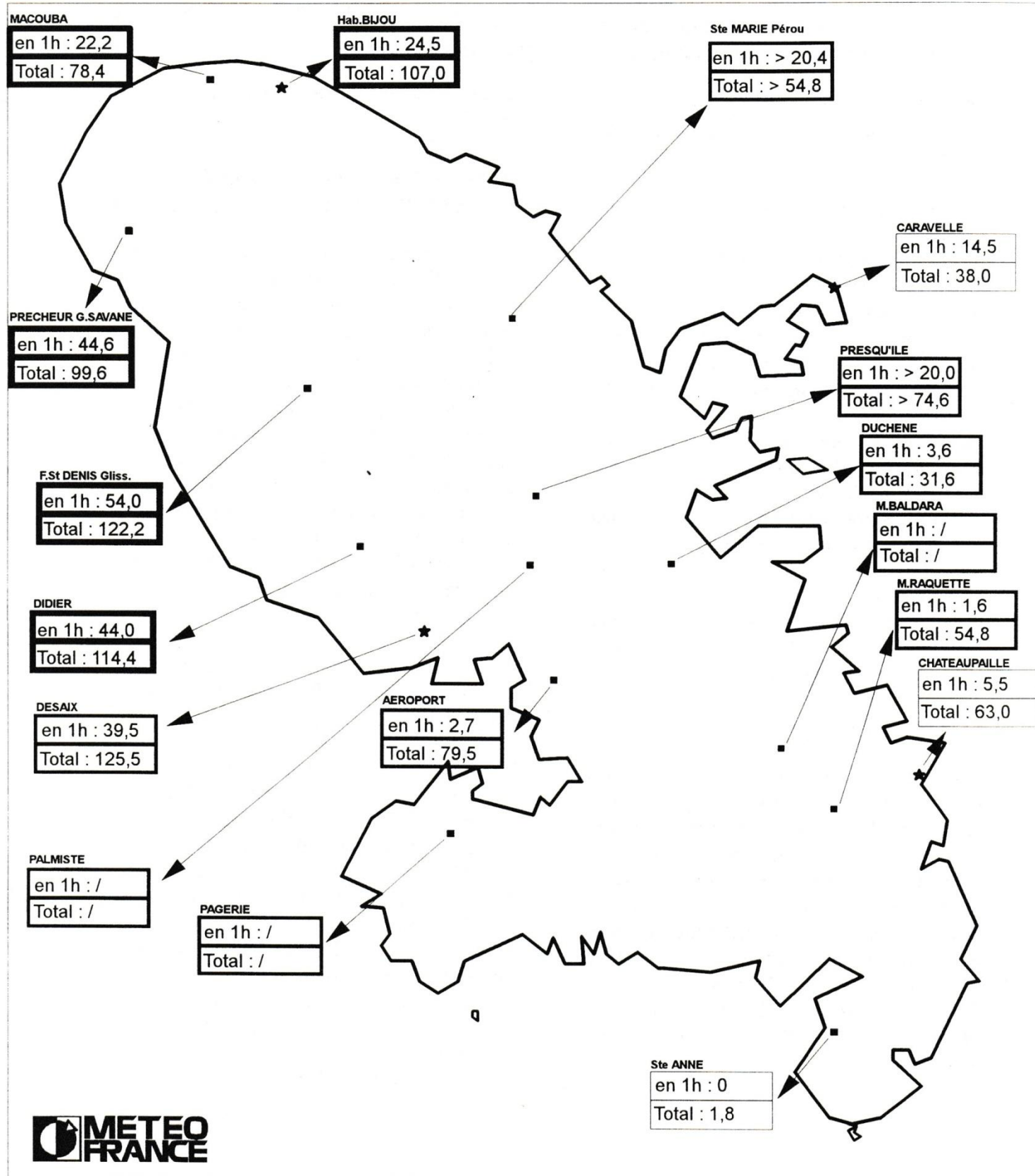
Zone II

en 1h :
Total :

Zone III

★ Station METEO FRANCE

▪ Station de la D.D.S.T.



auraient certainement permis de sensibiliser plus rapidement les pouvoirs publics pour la mise en place des actions urgentes à mener.

Amélioration de la diffusion de l'information au plan régional

A ce niveau parallèlement au circuit officiel préfectoral, le rôle des médias est bien sûr

prépondérant. Pour Cindy, il est assez consternant qu'en dépit de bulletins très "pertinents", la population ait eu le sentiment de ne pas être avertie !

Les réflexions de Mme D. Decam, prévisionniste au centre du Lamentin, résument la difficulté de prise en compte des bulletins météorologiques et les orientations à donner pour une meilleure sensibilisation du public.

Il semblerait qu'en saison cyclonique, l'écoute de nos prévisions soit régulière mais binaire : la question que le public se pose est : cyclone ou pas cyclone ?

L'auditeur ou le téléspectateur considérera, si aucun avis spécial ne chapeaute le bulletin, que la situation est tout à fait banale : en saison cyclonique, il pleut environ un jour sur trois ou quatre, donc on s'attend à un jour de pluie mais sans plus. Inversement, ce même public est prêt à comprendre "cyclone" dès qu'une entête spéciale apparaît et, la rumeur aidant, l'inquiétude sera peut-être difficile à gérer.

En effet, malgré des efforts soutenus en matière d'information et d'éducation (information dans les écoles, formation de formateurs, édition de plaquettes, articles de presse) il reste encore une large partie de la population mal ou sous informée. En particulier les classifications ou appellations d'onde tropicale, dépression tropicale, tempête tropicale prêtent encore souvent à confusion. Le seul média que nous n'ayons jamais utilisé à des fins d'éducation de la population au risque cyclonique est le spot télévisé. Or c'est certainement celui qui aura le plus d'impact. Il paraît donc important que tous les services concernés, notamment ceux chargés de la protection civile, concourent à l'élaboration d'un ou plusieurs de ces spots.

Pour l'information immédiate, il faut que nous convenions avec les producteurs d'images télévisées, d'une hiérarchie de mises en garde. Premièrement l'inclusion d'un bandeau défilant dont le texte très succinct serait élaboré par le prévisionniste pour souligner une partie de l'information : dans le texte des bulletins figurent des avis concernant l'état de la mer, le risque d'inondation, l'importance des orages, la fréquence de violentes rafales. Dans une situation comme Cindy, une telle information aurait été diffusée le vendredi soir.

Lorsque la situation est plus sensible ou plus grave, le communiqué de presse doit faire l'objet d'un flash spécial, ou en tout cas d'un chapeau hors du bulletin courant (pour Cindy, cela aurait pu être le cas le samedi matin).

Au-delà encore, à l'approche d'un phénomène cyclonique déjà défini, une fois les alertes mises en place par la préfecture et en plus des flashs spéciaux, pourquoi ne pas utiliser les temps d'antenne précédant et suivant immédiatement le bulletin pour faire un rappel sur l'alerte établie "le département de la Martinique est placé sous alerte n°... ce qui signifie que... les précautions à prendre sont les suivantes..."

Il reste un dernier point particulier concernant l'information, qui, s'il ne s'est pas présenté lors de Cindy, nous a posé plusieurs fois des problèmes. Il apparaît nécessaire que soit imposée (par la préfecture) aux multiples radios libres, une "déontologie" de l'information météorologique en saison cyclonique. Il est en effet très préjudiciable à une mise en garde efficace de la population que n'importe quelle rumeur puisse être diffusée sur les ondes ! Par exemple, lors du passage de Bret, une radio a fait courir le bruit que l'alerte n°1 était levée, alors que les services de la préfecture n'en avaient pas encore pris la décision. Lors d'une autre situation, une radio a annoncé l'imminente arrivée d'une tempête tropicale alors que le prévisionniste avait mis l'accent sur un risque orageux...

Danièle Decam, prévisionniste, le 02.02.94

Moyens nouveaux en cours d'exploitation ou programmés

❶ L'arrivée des images satellitales haute définition en provenance du centre de météorologie spatiale de Lannion par l'intermédiaire de Numéris depuis octobre 1993 facilite dorénavant l'exploitation de l'observation satellitaire, domaine crucial pour la prévision en météorologie tropicale.

❷ La mise en œuvre du modèle de prévision numérique ARPEGE : ce modèle global, spectral et à maille variable est opérationnel depuis fin 1993 au Service central d'exploitation de Météo-France à Toulouse. Si sa résolution sur les Antilles reste du même ordre de grandeur que celle du précédent modèle (EMERAUDE), une meilleure prise en compte des phénomènes affine l'analyse et la prévision sur notre zone.

❸ La mise en place courant 1994 d'un logiciel évolué de télécommunication et d'interprétation des champs météorologiques (sorties de modèle) TRANSMET-SYNERGIE se révèle très prometteur pour l'avenir par ses fonctions multiples d'avertissement d'évolution de paramètres, de comparaison et inter activité.

❹ La multiplication des stations automatiques du conseil général sur le département, associée à l'élaboration d'un logiciel de traitement en temps réel de l'ensemble des données pluviométriques qui en sont issues, va optimiser la prévention des risques en cas de forts cumuls de précipitations et permettra d'activer le plan spécialisé fortes précipitations.

❺ Enfin, la programmation d'un nouveau radar en Martinique, déjà prévue avant Cindy, devrait être accélérée après le passage de la tempête. D'ores et déjà est acquise la construction de la tour radar, financée par le conseil général. Ce radar est inscrit dans le noyau dur du contrat de plan Etat-Région 94-98. Cela laisse espérer la mise en place prochaine de cet outil, particulièrement adapté à la "prévision immédiate".

Il est raisonnable de penser que la compétence des prévisionnistes, soutenue par ces implantations d'outils toujours plus performants, effectuant des tâches automatisées, travaillant en temps réel et interactifs permettra d'améliorer encore le service rendu au bénéfice de la protection des personnes et des biens.

La tempête a frappé

L'onde annoncée sur la Martinique samedi matin s'est transformée en tempête tropicale lors de son passage sur notre île. Conséquence: plus de 3000 spectateurs venus assister à la sixième étape du tour des voies rondes ont été pris en otage dans la commune du Prêcheur qui a subi des dégâts importants. A Grand-Rivière, la tempête a surpris aussi la population qui est la plus sinistrée. On déplorait hier soir deux disparus, vingt-cinq blessés dont huit grièvement.

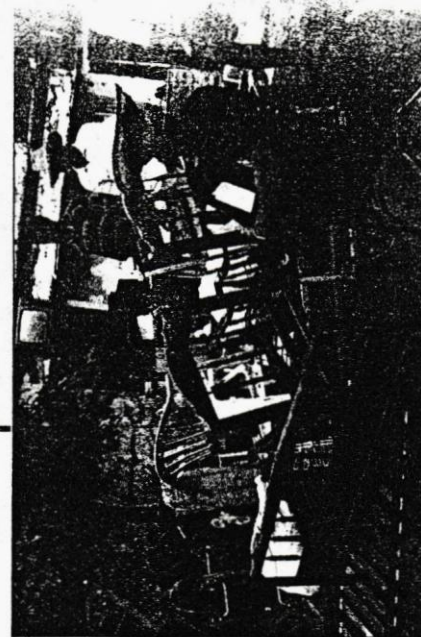
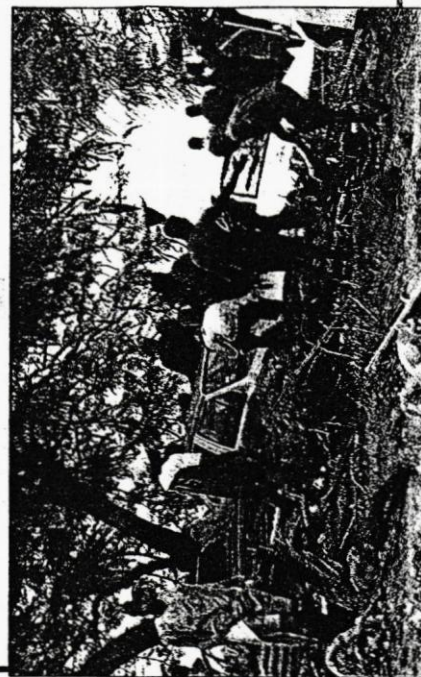
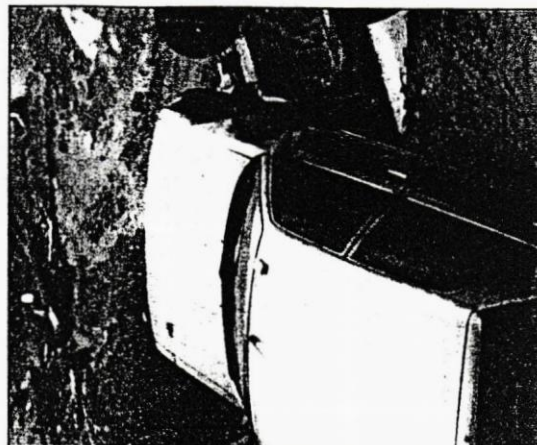
LIRE NOS REPORTAGES
EN PAGES 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11



En haut. Des torrents de boue ont envahi les principales artères du Prêcheur, En bas. Beaucoup ont loué la solidarité qui s'est spontanément manifestée.



En haut. Des spectateurs venus assister au tour des voies ont perdu leurs voitures. En bas. Des familles ont été surprises par l'arrivée des eaux.



Des torrents de boue sèment la désolation

Si, depuis vendredi, les services de la météorologie avaient annoncé une onde tropicale forte avec risques d'inondations, une partie de la population, et surtout du nord de l'île, ne s'attendait toutefois pas à vivre ce qu'elle a vécu samedi après-midi.

En effet, bien que la pluie ait continué à tomber sans discontinuer dès le vendredi soir pour donner sur les reliefs une pluviométrie de 200 litres d'eau par mètre carré, c'est, entre le 14 et le 15 août, que certaines rivières sont sorties de leur lit et que des torrents de boue ont fait leur apparition, emportant presque tout sur leur passage et apportant la désolation. Ces scènes apocalyptiques se sont surtout produites au Lamentin, à Schoelcher, au Cap-Haïtien, à Saint-Pierre, à Maricao, au Lorrain, au Marigot, au Prêcheur et à Grand-Rivière. Les deux dernières communes de l'extrême nord, sont d'ailleurs en passe d'être déclarées sinistrées compte tenu de l'ampleur des dégâts qui ont été enregistrés.

Des milliers de personnes bloquées au Prêcheur

Si aujourd'hui les regards sont davantage focalisés sur le Lamentin, dans l'après-midi de samedi, il en était tout

autrement. Les autorités préfectorales, autour de la cellule de crise mise en place, avaient en effet, les yeux tournés vers le Prêcheur. D'abord, parce que cette commune était coupée du reste de la Martinique. Le pont de la rivière Sèche a purement et simplement été emporté par les eaux en furie. Une faille longue de plusieurs dizaines de mètres se présentait à ceux qui voulaient regagner Saint-Pierre par voie terrestre. Ensuite, parce que 3 à 4000 personnes, venues assister à l'arrivée du tour des voiles rondes, se retrouvaient bloquées là. La préfecture craignait certain débordement ou mouvement de panique étudiant toutes les possibilités pour une éventuelle évacuation. Pour le lieutenant-colonel Gatto, directeur de cabinet par intérim, et M. Trouvenot, secrétaire général de la préfecture, il n'était pas envisageable de le faire par bateau, comme le souhaitent quelques uns, à cause des forts courants encore existants, des nombreux troncs d'arbres sur

la mer et du manque d'infrastructures au Prêcheur pour l'acostage. « Il est hors de question pour nous de prendre des risques supplémentaires. Il faut prendre le temps pour ne pas faire d'autres victimes. Imaginez la panique résultant de la présence d'un bateau qui ne peut transporter que 200 personnes ? » disait-on à la préfecture.

Sans aller trop vite, dès la fin de la journée, tous les moyens opérationnels de la préfecture ont tout de même été mobilisés. Ainsi, plusieurs dizaines de gendarmes se sont retrouvés à pied d'œuvre sur le terrain. Ce soir en aide à plusieurs blessés. Ont également été requis pour les opérations de secours les blindés de Trinité, l'armée et les engins du RSMA, les techniciens de la DDE et de la DDST.

Tout s'est heureusement déroulé dans très bonnes conditions car l'onde tropicale forte, cause de tous ces maheurs, s'est éloignée en soirée pour se transformer en tempête bap-

see Cindy, à quelque cinquante kilomètres de nos côtes.

Penser les plaies

Hier matin, dimanche 15 août, les équipes de secours ont découvert l'ampleur de la catastrophe. Le nord sévèrement touché s'est réveillé endolori mais prête à affronter la réalité. Ainsi, partout où la pluie avait laissé des traces de boue, les gens s'activaient pour tout faire disparaître.

C'est encore au Prêcheur, au niveau de la rivière Sèche, que des engins militaires de l'Etat, et de particuliers se sont le plus activés pour rétablir une voie et permettre aux nombreux habitants bloqués d'acquiescer leur domicile. Vers 10h30, les premiers camions militaires arrivent au Prêcheur chargés de vivres. Quelques minutes plus tard, une longue caravane de voitures s'élance vers Saint-Pierre...

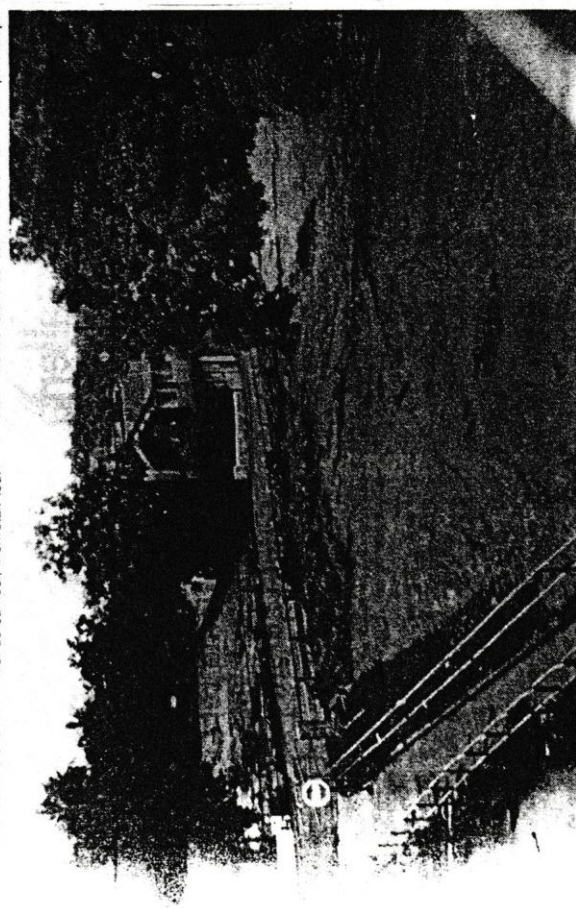
Jean-Luc MEDOUZE



Ils ont rencontré sur leur route, pour les aider, les pompiers.



Les rivières de l'île se sont transformées en fleuves de boue.



A Schoelcher, la rivière Case-Navire a envahi une partie du bourg.

« La peur de ma vie »

M^{lle} Michelle Louise a connu, samedi, après-midi, la peur de sa vie. Vers 14h30, elle se trouvait en compagnie de sa sœur aînée de 8 ans, sur la route du Prêcheur et se dirigeait au volant d'une 205 de location vers Saint-Pierre. Arrivée à la hauteur de Fond Corré, elle a été surprise par un torrent de sable. Bloquée dans le véhicule, elle a paniqué. « J'ai connu la peur de ma vie. Heureusement, que.



M^{lle} Louise n'en revient pas.

Les difficultés de la solidarité

Si beaucoup ont loué la solidarité qui s'est spontanément manifestée au Prêcheur en faveur des milliers de Martiniquais bloqués dans cette commune, d'autres en gardent un très mauvais souvenir. C'est le cas d'un petit groupe habitant les communes de la côte Atlantique. « Que l'on ne nous parle

Cellule de crise à la préfecture

Depuis samedi, en fin d'après-midi, une cellule de crise se trouve mobilisée à la préfecture. Composée de M. Thouvenot, secrétaire général de la préfecture, du lieutenant-colonel Gatto, directeur de cabinet du préfet par intérim, de M^{lle} Chabrier, de la protection civile, du commandant Palcy, représentant les pompiers, de M. Sinthe, des services de la météo, du lieutenant

Pierre Petit alerte le ministre

Le député Pierre Petit a alerté le ministre des Dommages et des Déprédations. Tom suite à la dépression qui a touché la Martinique ces dernières heures. « Vu la dépression tropicale Cindy qui s'est abattue sur la Martinique causant une mort d'enfant dénommée à cette heure, l'annonce de plu-

L'état des lieux après le passage de Cindy

Hier lors de son troisième et dernier point de presse à 18 h, la cellule de crise placée sous l'autorité du préfet de Région a dressé l'état de la situation.

Composée de la Protection civile, de la DOST et de la DDE, elle a confirmé la disparition de deux personnes. L'une, âgée de 56 ans est un habitant du Lamentin. La seconde, une fille de 23 ans, a disparu dans la zone du Prêcheur. Les recherches, entamées dans la matinée par les plongeurs et la brigade nautique de la Gendarmerie n'ont pas permis de trouver les corps.

Vingt-cinq blessés dont huit graves ont été dénombrés. Ils ont été évacués vers La Meyrie et les hôpitaux du Carbet et Saint-Pierre. Encore hier matin, M. Thouvenot dissuadait la population de circuler dans la zone sinistrée. Entre 12h et 16h, DOST ont assuré le transport de plus de 500 personnes du Prêcheur vers Saint-Pierre. Compte tenu de l'amélioration

Bloqués à la rivière des Pères

Si un long épilogue a été fait sur les nombreux Martiniquais bloqués au Prêcheur, les grands oubliés de l'histoire ont été les préchoitains qui souhaitent regagner leur domicile, n'ont pas pu aller plus loin que la sortie de Saint-Pierre, à la hauteur de la rivière des Pères. Ce cours d'eau qui en temps normal n'a qu'un faible débit s'est élargi, comme toutes les rivières de la région, transformé en un fleuve de boue charriant tout sur son passage. Impossible de passer sans risquer d'être emporté.

Dès 13 heures, un petit groupe d'habitants du Prêcheur s'était formé sur la rive et attendait que la fure des eaux cesse pour pouvoir traverser. Ce groupe a vite grossi, renforcé



de cette commune vers Saint-Pierre. J.L.M.

laient coûte que coûte rejoindre leurs maisons.

Ainsi, presque à la tombée de la nuit, certains se sont élan- cés et ont parcouru toute la route à pied, un peu plus de 10 kilomètres.

A leur arrivée, au bourg, la désolation les attendait. Certains ont pu voir les dégâts causés par les torrents de boue qui se sont abattus sur certaines maisons. D'autres n'en revenaient pas car, le mauvais temps, la pluie et la boue leur avait tout pris. Il n'empêche que ces arrivées au bourg du Prêcheur ont donné le coup d'envoi des premiers départs.

Michaux-Chevry en Martinique

Le ministre délégué à l'action humanitaire et aux droits de l'homme rend visite aujourd'hui aux sinistrés du Prêcheur et de Grand-Rivière. Son arrivée est prévue à 8h30 au Lamentin. S'il elle se rendra sur les lieux des dégâts.

M^{lle} Le ministre s'entretiendra avec les maires des deux communes avant de recevoir les parlementaires et les présidents de deux assemblées à la Préfecture. Elle quittera la Martinique en début d'après-midi.

Prêcheur : la souricière

Combien étions-nous pour venus assister à l'arrivée de la sixième étape du Tour de Martinique des yoles rondes ? 3000 ? 4000 ? « Cindy » nous a en tout cas retenu en otage pendant plus de 24 heures dans la commune prêchétaine.

S'il pleuvait sur le Prêcheur à midi, qui aurait pu prévoir ce qui allait se produire une heure plus tard ? Un véritable déluge s'abatait alors pendant trois longues heures sur la commune du nord-Caraïbe. A 16 heures, un constat s'imposait : les dégâts étaient importants avec de la boue partout portées dans la mer ou recouvertes d'arbres et de boue, et des maisons sans dessus-dessous. Très vite, une rumeur faisaient état d'un disparu : un homme, faisant la sieste, avait été emporté dans son véhicule. Dieu merci, il avait pu être sorti du torrent de boue !

Mais nous étions venus assister à l'arrivée d'une course de yoles. Comment ne pas penser à ces hommes qui luttaient au milieu de la mer ? Que devenaient-ils ? Où étaient-ils ? Aux environs de 17 heures, nous étions déjà rassurés sur le sort de certains équipages : « Renault », « Librairie Antilles », « Georges Martial », « S.G.B.A » et « Cite Alcatel » étaient arrivés sains et saufs au

des eaux et de la boue. A 17 heures, les rues du Prêcheur étaient plus fréquentées que les artères de Fort-de-France lors d'une foire commerciale ! Chacun attendait de pouvoir reprendre la route, qui avait été coupée entre Saint-Pierre et le Prêcheur. Mais nous n'avions aucun souci à nous faire : la liaison serait rétablie aux environs de 20 heures.

Mais à la nuit tombante, la nouvelle tombait comme un couperet : il ne serait pas possible de reprendre les voitures avant le lendemain matin ! Une formidable chaîne de solidarité des Prêchétains permettait à chacun de trouver plus ou moins de réconfort. Certains, vêtus de vêtements par les habitants du bourg, qui s'activaient également à préparer le café, le thé, le repas chaud qui permettait à tous de retrouver le moral. Certains s'étaient eux-mêmes procurés de la nourriture dans les boutiques littéralement prises d'assaut, avaient dépecé des bœufs qui avaient été emportés par la rivière ! La seule cabine téléphonique du bourg était littéralement prise d'assaut. En effet, nous étions totalement coupés du reste de l'île : le seul point de liaison

était alors R.F.O., qui comme nous, était cloué sur place. La station de Clairière avait ouvert ses antennes radiophoniques, nous permettant de communiquer avec l'extérieur.

Après avoir mangé dans de plus ou moins bonne conditions, restait de nombreux problèmes à régler : le Prêcheur était privé d'eau et d'électricité depuis 13 heures ; où allait-on loger ces milliers d'invités surprises ? La municipalité décidait alors d'ouvrir les portes des écoles. Désormais, car comment étaient encore dans des voitures ou des cars ?

A 23 heures, le Prêcheur était éclairé, avec la seule mairie éclairée. Même le phare n'avait pas supporté la foudre et ne remplissait plus sa fonction. A gendarme étaient encore affectés par les riverains, mais également par les spectateurs venus d'autres communes.

Que font les secours ?

Dès 5 heures, hier matin, la commune s'éveillait et retrouvait un semblant de vie. Le Prêcheur était toujours privé d'eau et d'électricité. Et les boutiques étaient vides ! Des rations de l'armée et de l'eau

Le « Martinique » au secours de la Martinique

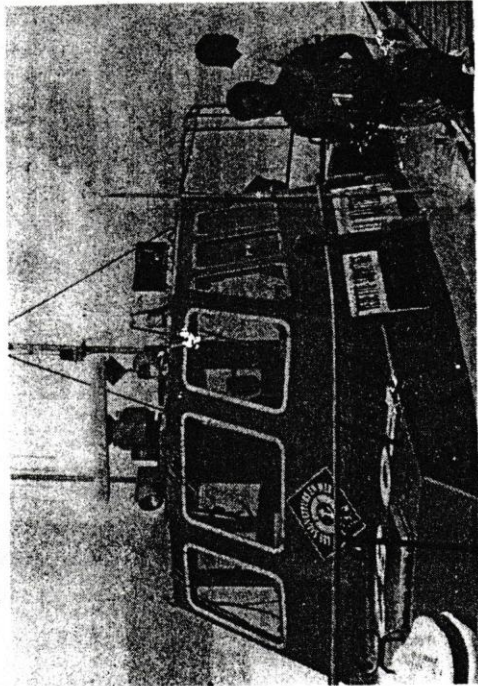
Durant le week-end, le « Martinique », bateau de la S.N.S.M (société nationale de sauvetage en mer) n'a guère eu le loisir de demeurer à quai. Combien d'interventions ont-ils eu à effectuer ?

Le « Martinique » suivait le Tour de Martinique des yoles rondes depuis le départ. Jusqu'à samedi, cela ressemblait plus à une balade touristique qu'à une mission. Mais samedi, au plus fort de la tourmente, le capitaine Aratus et son équipage allaient aider un canot suiveur ici, une yole là-bas. Alors qu'une grande majorité du département dormait encore, le « Martinique » sillonnait la mer à la recherche d'un canot de l'organisation qui avait lancé une fusée de détresse. Après un « petit » détour par la Dominique, le bateau du S.N.S.M rentrait à Fort-de-France : il était deux heures du matin. Mais le week-end n'était pas terminé pour autant. Durant la nuit, une centaine de navettes am

permettre à certains naufragés de rejoindre leur demeure. Il était 13 heures, hier.

quand nous avons pu quitter le Prêcheur, grâce au « Martinique » pour rejoindre la redaction de « France-Antilles ».

F. Gom



Que la société nationale de sauvetage en mer en soit chaleureusement remerciée.

F. Gom



Triste spectacle sur la place.

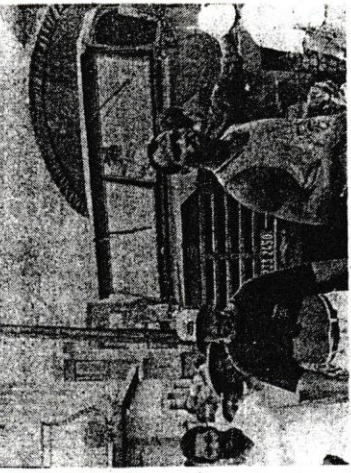
devaient être acheminées. Mais à sept heures, rien n'était sur place. La tension montait, d'autant qu'un commerçant avait eu la mauvaise idée de tirer profit de la situation : il avait vendu un pain 17 francs et une bouteille d'eau minérale 15 francs !

A 11h30, deux camions de

l'armée française faisaient leur entrée dans le bourg. S'ils étaient arrivés là, cela signifiait que les travaux avaient été effectués entre Saint-Pierre et le Prêcheur. Ils distribuaient les rations de survie chargées dans les camions.

Nous pouvions quitter le Prêcheur ! Mais avec un sentiment de malaise, de laisser nos nouveaux amis, qui demeuraient pour leur part privés de tout. Et même d'un toit pour certains !

F. Gom



L'armée « libère » le Prêcheur.



Dimanche matin, le début du nettoyage.

«Cindy» a frappé Grand-Rivière

«Des dégâts importants et de nombreuses familles sinistrées...»



Dès l'entrée du bourg, les premières scènes de désolation.



Est-ce là vraiment le garage !

«Jamais de mémoire de Riverain l'on aura connu un tel désastre...» a lancé Patrick encore tout ému par l'ampleur de la catastrophe. Chutes de pierres, troncs d'arbres jonchant la rivière, voitures enchevêtrées, maisons délabrées, Grand-Rivière présentait le visage de la désolation, de l'apocalypse.

Surprise par la montée soudaine des eaux, la rivière sortant de son lit suite aux pluies qui se sont abattues lors du passage de la tempête tropicale «Cindy» la population n'a pu sauver ce qui peut être sauvé. Ainsi ce sont les habitants vivant le long des berges qui furent particulièrement touchés. Le bar-épicerie «Chez Popole», les restaurants «Chez Tante Arlette», et «Yva chez Vava» ou le SIRIV de ces endroits tant prisés, il ne reste que coulées de boue, murs défoncés et mobilier abîmé.

En dépit de ce coup du sort, les Riverains n'ont pas perdu le nord.

Ainsi les a-t-on vu s'atteler à repousser la boue, à laver, à faire sécher, les plus chanceux prêtant main forte aux plus touchés.

Une disparue, la petite Gladys originaire de la Guyane, âgée de 3 ans et arrivée récemment dans la commune, Maurice Marajo grièvement blessé suite à un glissement, Théophile Jean-Baptiste, emporté par les eaux et retrouvé en mer épaule cas-

sée, et Fernand Frontier blessé par un objet qui dérivait sont parmi les victimes à déplorer. Venues s'enquérir sur le terrain de la situation, les autorités MM. Anicet Turinay député de la circonscription, Jean-Félix Labusière sous-préfet, Claude Lise président du Conseil général, Louis Pierre-Charles maire de

Saint-Pierre et Siméon Salpêtrier conseiller général ont pu juger de l'ampleur de la catastrophe et arrêter un certain nombre de décisions, en apportant leur soutien et réconfort aux sinistrés.

Beaucoup de petits commerces ont également souffert de l'effet du phénomène. Mme Louisin

qui venait d'investir dans son restaurant «Chez Tante Arlette» a tout perdu, de même que l'artiste peintre M. Pétricien. «Nous sommes touchés, mais nous n'avons pas coulé» a lancé une vieille dame stoïque. Gageons que Grand-Rivière saura rapidement refaire surface.

Gérard DIJON



Les habitants se réorganisent.



Le snack «Chez Popole» a particulièrement souffert.

Michaux-Chevry: « La volonté de reconstruire »

Dépêchée par le gouvernement, le ministre délégué à l'action humanitaire et aux Droits de l'homme a annoncé la création d'une cellule d'urgence et proposé des cadres pour mieux faire face aux calamités naturelles.

Prévu à 8 H 30, le vol spécial du Cessna d'Air Saint-Martin a atterri au Lamentin à 9 H. A son bord, le ministre en charge de l'action humanitaire et des Droits de l'homme, C'est la première fois que M^{re} Michaux-Chevry effectue aux Antilles-Guyane une mission d'urgence. « Un gouvernement fonctionne comme une équipe. C'est la raison pour laquelle je suis en Martinique. » En clair, Lucette Michaux-Chevry n'a pas en charge le dossier de la calamité qui a frappé le nord de la Martinique. Mais la proximité des deux îles explique sa brève visite de cinq heures sur les lieux de la catastrophe. Dimanche, en revenant d'une fête communale à Trois-Rivières, elle a vu les images à la télévision « aussi! j'ai décidé de partir » a-t-elle avoué.

Non, seulement, en débarquant à la Martinique elle n'était pas en terrain inconnu, mais aussi, elle a vécu en tant qu'elle les effets et assuré la gestion du passage de Hugo en Guadeloupe. « Après de telles catastrophes », dit-elle dès sa descente d'avion, « il faut avoir la volonté de reconstruire ». Hier à 13 H 30 à la préfecture après une prise de contact sur le terrain et un entretien de 30 mn avec les représentants des deux assemblées, le ministre a proposé des cadres de travail pour venir en aide aux sinistrés de Grand-Rivière et du Prêcheur.

Plus de 60 millions de dégâts

« Les dégâts sont plus importants que l'on pouvait imaginer » a-t-elle indiqué dans une déclaration préliminaire. En premier lieu elle a annoncé « la création d'une Cellule d'urgence pour mesurer les besoins et procéder à un inventaire de la situation ». Un premier coup d'œil sur les lieux lui a permis d'annoncer que la désaffection des routes départementales s'élève à 60 millions



Le point avant l'entretien avec les parlementaires.

de francs, à quoi il faut ajouter 6 millions de francs. Au niveau humain, le ministre délégué à l'action humanitaire a constaté que 250 familles sont touchées.

En direction des communes, elle envisage les taux bonifiés pour leur venir en aide. C'est dans le cadre de la prise en compte globale des aides à apporter à la zone. Devant ce qu'elle a appelé « une catastrophe imprévisible », elle a proposé la mise en place sinon de structures, en tout cas des facteurs permettant de limiter les effets des catastrophes en tout genre. Lucette Michaux-Chevry a avancé en premier lieu la formation des populations de-

chaux-Chevry pourrait le soumettre à ses collègues dès le lundi 23 août au cours d'une réunion interministérielle, précèdent la rentrée du gouvernement.

C'est un ministre confiant qui est parti hier de la Martinique. Cependant cette confiance affichée ne doit pas cacher son souci concernant l'avenir. « Je m'attends à ce que le XI^{ème} plan car il permet la participation croisée des Etats et des régions. Mais devant une calamité faite de la conjonction de plusieurs éléments il est faut savoir mettre les moyens ».

Adams KWATEH

Claude Lise exprime sa solidarité



Le président du Conseil général, Claude Lise, a adressé plusieurs télégrammes à la fois de solidarité mais également de demande d'interventions suite aux dégâts causés par la tempête « Cindy ».

Ainsi au premier ministre M. Balladur et au ministre des Dom-Tom, Dominique Perben, il demande de « déclarer sinistrés les communes du précheur, Grand-Rivière, Saint-Pierre ». Aux maires de ses trois commu-

nes concernées MM. Louis Pierre Charles, Jules Clément et Gustave Marajo, le président du Conseil général a exprimé « Son entière solidarité au nom du Conseil général et en mon nom personnel ». Claude Lise a informé les maires que la Commission Permanente du Conseil général doit se réunir ce mardi 17 août « pour les mesures d'urgence à prendre afin d'apporter une aide à la population sinistrée ».

France-Antilles : témoin



A sa descente d'avion, M^{re} Michaux-Chevry a été accueillie par le secrétaire général de la Préfecture. Le numéro du jour de France-Antilles a servi de preuve pour se faire une idée avant de se rendre à Grand-Rivière et au Prêcheur.

Michaux-Chevry : « Nous avons été choqués par ce que nous avons vu sur une chaîne de la Métropole. » Le secrétaire général de la

Préfecture lui montrant F.A. : « Tenez, moi ça me rappelle le passage de Hugo chez vous. » Michaux-Chevry en de France-Antilles : « C'était une onde tropicale qui avait été prévue. Finalement c'est une tempête qui est tombée sur vous. » Quelques minutes plus tard, à bord d'un hélicoptère de la gendarmerie, elle est partie sur le terrain.

Trois millions de francs aux familles les plus touchées

En attendant que l'Etat intervienne, le Conseil Général a décidé de mobiliser cette somme pour attribuer des secours de première urgence aux familles sinistrées.

A situation exceptionnelle, le Conseil Général a répondu en adoptant des mesures exceptionnelles. Hier matin en effet, à l'initiative du Président Claude Lise, s'est tenue dans l'hémicycle de l'Avenue des Caraïbes, une séance extraordinaire de la commission permanente. A l'issue de celle-ci, le président de l'assemblée départementale, entouré des membres du bureau et des principaux chefs de service, a tiré un premier bilan des dégâts occasionnés au réseau routier départemental et des actions envisagées par la collectivité.

D'abord dira Claude Lise, les services techniques du Département ont été opérationnels le samedi dès 15 heures. Cette rapidité d'action, le président du Conseil Général l'attribue aux moyens sophistiqués qu'il a mis en place pour contrôler les ouvrages départementaux, notamment au niveau de la pluviométrie dans 20 points stratégiques.

Par l'intermédiaire de la Direction des Services Techniques, le Département a mobilisé plus d'une centaine d'ouvriers afin de participer aux dégagements de certaines routes.

Déblaiement, nettoyage et reconstruction

Durement endommagé notamment dans sa partie nord, le réseau routier départemental nécessite des travaux immédiats. Ils ont été chiffrés à 5 millions de F. pour tout ce qui concerne le déblaiement et le nettoyage. Les estimations chiffrées des reconstructions de routes s'élèvent à 20 Millions de F. Il faut ajouter à cela la construction de trois ouvrages dont un à Grand-Rivière pour un coût de 4 Millions, sur la Rivière Sèche au Prêcheur.

Aide aux familles sinistrées

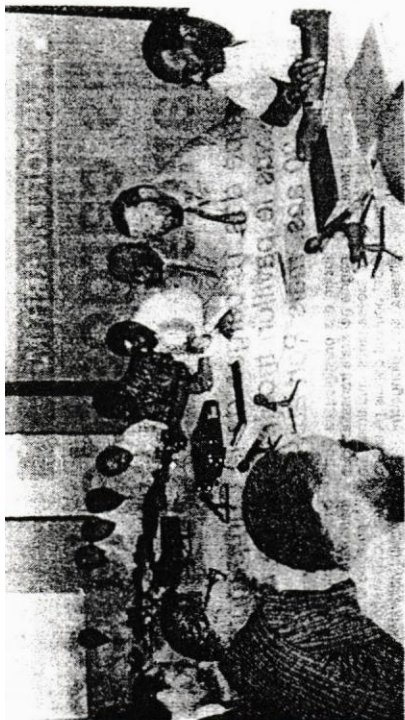
Par le biais de la DJSES (Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales), le Conseil Général est intervenu à Grand-Rivière, au Prêcheur et aussi à l'Anse Madame (Schoelcher). Il a fallu équiper ou remettre en fonctionnement

14 Millions et à l'Anse Cérone pour la construction d'un pont pour 6 Millions. Globalement, il faudrait au Département une enveloppe de 60 Millions de francs pour réparer les dégâts occasionnés par la tempête Cindy.

Claude Lise, de sa substituer à l'Etat, mais de répondre aux premiers urgences. Il a été également demandé aux services techniques de continuer à aider les communes à désenclaver certains quartiers.

Les Conseillers généraux souhaitent que l'Etat intervienne rapidement et prenne les mesures qui s'imposent

certaines dispensaires. Dans un premier temps, 312 boîtes de lait ont été distribuées à Grand-Rivière. Comme pour Klaus, une cellule d'urgence a été mise en place pour répondre aux premiers besoins des familles sinistrées. A cet effet, la Commission Permanente du Conseil Général a décidé de mobiliser 3 millions de francs. Cette somme doit servir aux secours de première urgence. Il n'est pas question, a déclaré Claude Lise, de se substituer à l'Etat, mais de répondre aux premiers urgences. Il a été également demandé aux services techniques de continuer à aider les communes à désenclaver certains quartiers.



Une réunion extraordinaire de la commission permanente.

après une telle catastrophe. Aussi, dès le 16 août, Claude Lise a envoyé un télégramme au Ministre des DOM-TOM Dominique Perben afin de lui demander de déclarer sinistrées les communes du Prêcheur, Grand-Rivière, Saint-Pierre. Hier, la commission permanente a ajouté à cette liste le Carbet et adopté un accord de

principe concernant la participation de la collectivité dans l'achat d'un radar pour Météo France.

Le Président de l'Assemblée départementale a souligné la bonne coordination des différents services engagés sur le terrain tout en déplorant des dysfonctionnements au niveau de certains services de l'Etat.

Claude Lise s'est étonné du fait que la collectivité qu'il représente n'ait pas été invitée à la première réunion de crise mise en place à la Préfecture. Oubli ou carence ? Le Président refuse de croire qu'on ait sous-estimé en pareille occasion le poids du Département.

Gh. BURAC

La Région et le Département solidaires

Une réunion s'est tenue hier après-midi à l'Hôtel de Région, regroupant des représentants des deux assemblées, régionale et départementale.



Rencontre à l'Hôtel de Région pour la mise en place d'un dispositif commun d'aide aux communes.

MM. Louis Crusol, premier vice-président du Conseil régional, et Claude Lise, président du Conseil général, étaient notamment présents, entourés de nombreux autres élus. L'objet de cette rencontre était l'assistance aux communes sinistrées après le passage de la tempête tropicale Cindy, samedi, sur le nord de la Martinique. Les mesures qui devaient être étudiées s'ajoutent aux dispositions arrêtées par la cellule d'urgence mise en place par la Préfecture.

Le communiqué des deux assemblées

Le mardi 17 août 1993, les deux exécutifs des assemblées régionale et départementale réunis à l'initiative de Louis Crusol, premier vice-président du Conseil régional, ont, face à l'ampleur des dégâts causés par la tempête Cindy le samedi 14 août aux populations du Nord de l'île, et en particulier aux communes de Grand-Rivière, Prêcheur, Saint-Pierre et Carbet, convenu d'un ensemble de mesures d'urgence pour leur venir le plus efficacement en aide.

Le département était représenté par le président Claude Lise assisté de son directeur de cabinet et de MM. L. Zami, G. Fiat, G. Erichot. La Région était représentée par le premier vice-président Louis Crusol assisté de messieurs : A. Marie-Jeanne, L. Marthé, E. Delphine ainsi que les responsables administratifs.

Le dispositif retenu est le suivant :

- 1. Mise sur pied d'une cellule de coordination des deux assemblées pour l'utilisation la plus judicieuse des aides communales décidées.
- 2. Interpeller l'Etat pour qu'il assume ses responsabilités en matière notamment de curage des rivières conformément au décret de 1971 et qu'il intervienne en matière d'équipement des communes en sirènes d'alerte aux populations.

- de regroupement des responsables communaux des plans Orsec au niveau des circonscriptions pour plus d'efficacité.
- de modernisation des équipements de la météorologie
- apporter une contribution particulière compte tenu des limites des collectivités pour la restructuration du réseau routier du Nord pour y apporter plus de sécurité aux usagers.

En outre il sera demandé à

l'Etat d'accélérer le versement de la prime de rentrée scolaire pour aider les familles.

3. Aider financièrement les communes pour un total de 4 MF (3 MF par Département et 1 MF par Région).

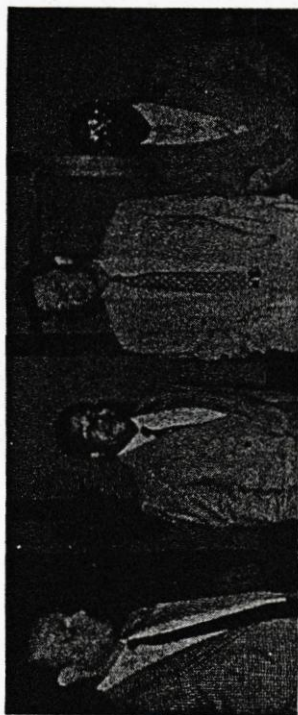
S'agissant de la Région, elle s'engage à verser prioritairement aux communes sinistrées les créances acquies dans le cadre de l'aide au paiement.



Des élus des deux assemblées réunis pour analyser les décisions qui s'imposent après le passage de la tempête tropicale Cindy.

Dominique Perben : « manifester la solidarité nationale »

Dès sa première déclaration, le ministre a affirmé être venu d'abord pour « manifester la solidarité de l'ensemble du gouvernement à l'égard particulièrement des familles des victimes et de toutes celles qui ont été touchées par cette catastrophe ».



Le ministre a été accueilli par les députés.

Arrivé hier soir pour une visite de 24 heures à la Martinique, le ministre des départements et territoires d'Outre-Mer a été accueilli par les autorités préfectorales et les députés Pierre Petit, André Lesueur et Anicet Turinay.

Ayant pris connaissance du rapport de Lucette Michaux-Chevry, ministre déléguée à l'action humanitaire, présentée en Martinique dès le lendemain du passage de la tempête, Dominique Perben dit avoir alors « estimé nécessaire de faire le déplacement afin de rencontrer les élus et les responsables des administrations concernées afin

d'arrêter ensemble un certain nombre de décisions ».

Zone sinistrée : principe acquis

A la question de savoir si les communes les plus touchées allaient être officiellement reconnues comme sinistrées, le ministre a notamment déclaré que « le principe était acquis : dès que le dossier sera complété par le préfet de région, l'arrêté pourra intervenir ».

Dominique Perben n'a pas voulu dès hier soir, aborder certaines questions techniques comme par exemple le renforcement des moyens de Méteo-

France dans notre région ou le problème chaque fois répété du curage des rivières. Rappelant qu'il était d'abord venu rencontrer les responsables, le ministre a cependant admis qu'il connaît déjà un peu « les soucis des uns et des autres ». Dominique Perben a également profité du canal des médias pour rendre hommage au travail effectué par tous les personnels et la population qui ont cours de ces derniers jours ont accompli un travail remarquable. Les choses vont vite et bien, mais je voulais tout de même évaluer l'ampleur des dégâts afin de mettre en oeuvre



Dominique Perben : « L'arrêté déclarant les communes sinistrées interviendra bientôt », la solidarité nationale ».

Dès ce matin, le ministre aura une idée des pertes occasionnées par la tempête Cindy puis- qu'il se rendra dans les com-

munes du nord carabe et de Grand-Rivière, particulièrement touchées. Une première réunion de travail étant prévue en fin de matinée à la mairie de Saint-Pierre.

Faire face aux besoins des familles

Avant de visiter Schoelcher, le ministre des DOM-TOM a tenu une réunion de travail à la mairie de Saint-Pierre avec les services et organismes ayant participé aux opérations de secours et d'aides aux sinistrés.

Y assistaient également les maires de plusieurs communes, des conseillers généraux ainsi que les députés du Nord-Carabe, Pierre Petit, et du Nord-Atlantique, Anicet Turinay.

Comme il l'avait déjà précisé, Dominique Perben a rappelé que le but de sa venue à la Martinique était d'affirmer la solidarité nationale qui doit se jouer à l'égard des victimes de Cindy. Mais, cette réunion lui a surtout permis de voir comment il était possible de mettre en place les mesures de secours et de reconstruction. Le minis-

tre a particulièrement insisté sur les secours de première urgence à apporter aux familles.

« Le plus urgent est de faire face aux besoins des familles », a dit M. Perben en reconnaissant, compte tenu de l'ampleur des dégâts sur les équipements publics, qu'il sera difficile d'y apporter des solutions dans l'immédiat. C'est pourquoi, M. Perben a demandé de hiérarchiser les priorités et ensuite voir comment les financer.

C'est après que les travaux d'investigation et de reconstruction pourront commencer.

Un état sanitaire satisfaisant

En ce qui concerne justement les reconstructions individuelles, le ministre a estimé qu'il est important de voir comment il peut être évité de reconstruire au même endroit afin que les mêmes drames ne se renouvelent pas. A ceux qui souhaitent que les militaires restent plus longtemps pour aider les populations sinistrées, tout en précisant qu'il n'est pas question que les soldats arrêtent leur concours, le ministre a fait remarquer qu'il est important

que les militaires n'exécutent que des travaux ne pouvant être réalisés par d'autres, comme par exemple l'enlèvement des troncs d'arbres dans les rivières. Cette remarque a été faite après que le ministre ait constaté que sur le terrain, bien souvent, seuls les soldats étaient occupés au travail.

En faisant valoir qu'il y a urgence à curer les rivières, ravines et canaux de l'île, le Carbet/Morne-Vert a préconisé, compte tenu du coût que représenteraient ces travaux, de les inscrire dans le cadre des cofinancements de la CEE établis

dans les cadres communautaires d'appui ou celui des Plans de Développement Régionaux.

Alors que le maire de Grand-Rivière a proposé la mise en place d'un observatoire des lieux à risques, le maire du Précheur a demandé au ministre des DOM-TOM de penser aux agriculteurs qui ne peuvent pas en ce moment accéder à leurs champs à cause du ravissement des routes. A propos des agriculteurs, le ministre a annoncé dans l'après-midi une première aide de 15 millions de francs. Il s'agit d'une somme

devant aider les agriculteurs déjà en difficulté après le passage du coup de vent du 10 juillet dernier.

Enfin, pour ce qui est de la question sanitaire, un état des lieux assez satisfaisant a été dressé. Le ministre a alors demandé aux maires des communes sinistrées de lui adresser les dossiers de demande d'aide avant le 26 août. Il ne veut visiblement pas que les lenteurs constatées pour Vaison-La-Romaine se reproduisent ici.

Jean-Luc MEDOUZE



Les parlementaires ainsi que les présidents des assemblées ont rencontré le ministre des DOM-TOM

Dominique Perben annonce des mesures d'aides

Le ministre des départements et territoires d'outre-mer débloquent des fonds pour la Martinique après la catastrophe de la tempête Cindy

Impressionné et triste, Dominique Perben, ministre des DOM, a semblé impressionné par les conséquences de la catastrophe qui a déversé dans la journée du 14 août des tonnes d'eau et de boue sur la Martinique. Il s'est en effet rendu dans la matinée d'hier sur le terrain, notamment dans le nord de l'île qui fut la zone la plus touchée par la tempête CINDY (cf. Article). Dans l'après-midi, il a rencontré les présidents des assemblées locales et les parlementaires. Puis il a participé à une réunion de travail avec les responsables des principaux services administratifs concernés. Finalement, il a fait une déclaration à la presse pour informer de la prise de décisions rapides.

3 MF pour les sinistrés de CINDY

A ce titre, un Comité interministériel devrait se réunir le 2 septembre prochain pour étudier la situation afin de mettre en oeuvre la procédure de déclaration de zone sinistrée. Cette déclaration est en effet nécessaire pour que les familles sinistrées par la catastrophe puissent remplir des dossiers afin d'être indemnisées.

D'autre part, le ministre a annoncé le déblocage de 3 millions de francs par l'Etat en faveur des sinistrés. Cette somme s'ajoute à celle décidée par le Conseil général - de 3 millions de francs - et à celle du Conseil régional - de 1 million de francs. L'ensemble de ces fonds - soit 7 MF - sera géré de façon commune par

une commission qui décidera de l'attribution des aides. Dès la semaine prochaine, elle fonctionnera et les premières sommes devraient être versées.

15 MF pour les agriculteurs

Une autre décision, fondamentale, a été prise par Dominique Perben. Elle concerne les agriculteurs, et notamment ceux qui furent touchés par le coup de vent du 10 juillet dernier. Il a en effet débloquent une somme de 15 millions de francs pour l'Agriculture. Une somme qui est un acompte, et qui sera donc abondée par d'autres versements dans l'avenir. A cet effet, un Ingénieur général de l'Agriculture viendra dans les jours qui viennent pour évaluer l'étendue des dégâts et les financements nécessaires.

Enfin, en matière de logement, là aussi, un Ingénieur en chef de l'équipement devrait venir très bientôt pour déterminer les besoins.

Mais le ministre a aussi évoqué d'autres questions concernant la prévention de telles catastrophes.

Le curage des rivières tout d'abord. Des travaux d'urgence devraient être engagés pour curer les rivières les plus dangereuses, au moins dans leur aval. Pour l'avenir, l'entretien des rivières pourrait être inscrit de façon prioritaire dans le cadre d'un prochain Plan Etat-Région et dans le cadre d'un Programme européen. « Il faut faire un travail de fond en la matière pour améliorer la situation en cas d'orages tropicaux », a dit



Dominique Perben, annonçant les mesures d'aides

le ministre. Le précédent Contrat de Plan (1988-1993) comportait déjà un financement de 50 MF pour ce genre d'opérations. Il faut donc s'attendre à l'inscription d'une somme nettement supérieure... « Il nous apparaît essentiel de reconstruire ce programme dans le prochain Contrat de Plan, en modifiant substantiellement les clés de répartition pour tenir compte, d'une part de la compétence de l'Etat en la matière, mais d'autre part, des faibles capacités d'investissement des collectivités », devait nous indiquer de son côté Louis Crusol, Vice-Président du Conseil régional.

Priorité aux mesures de prévention

Dominique Perben a fait également allusion à la proposition de Claude Lise, président du Conseil général, de financer un

radar pour rendre plus performantes les prévisions de la Météo. D'un coût de 12 MF, l'achat de ce radar pourrait être inscrit dans le cadre du XIIème Plan et financé conjointement entre l'Etat et le Département.

Enfin, le ministre a déclaré « anormal qu'il n'y ait pas de système performant en matière de réseau d'alerte des communes ». Un fonds de 3 ou 3,5 MF pourrait bientôt être débloquent à cet effet.

Ces mesures, même si elles ne satisfont pas pleinement les élus, qui espéraient plus, tiennent compte du souci de ces derniers d'insister à l'avenir sur la nécessité de mettre en oeuvre des dispositifs efficaces de prévention. Par ailleurs, les agriculteurs, avec un acompte de 15 MF, vont pouvoir respirer dans un moment particulièrement éprouvant pour eux.

Pascal MARGUERITTE

TEMPÊTE CINDY

Le bilan exhaustif en cours

Plusieurs missions sont actuellement à l'oeuvre pour définir l'étendue exacte des dégâts et parfaire les procédures d'indemnisation.

En décidant de confier, par un vote unanime en assemblée plénière le 31 août 1993, l'octroi d'un million de francs en faveur des sinistrés de la tempête tropicale Cindy, la collectivité régionale fait un effort certain, mais, en conséquence, compte tenu de ses problèmes financiers actuels... Au demeurant, à cette somme, il faut ajouter celles du remboursement de créances possédées par les communes sinistrées sur le Conseil régional (Ct. C.-contre).

Nombre d'élus, aujourd'hui, souhaitent qu'un bilan exhaustif soit fait, qui puisse réellement servir pour l'avenir. Notamment pour que des mesures de prévention soient prises.

De ce point de vue, la pré-

sence du préfet de Région, Michel Morin, à l'assemblée plénière de mardi, a permis d'apporter des premiers éléments de réponses très utiles.

S'il est encore trop tôt pour disposer d'un bilan exhaustif des dégâts causés par Cindy, les premiers bilans parlent généralement d'environ 500 habitations détruites par la catastrophe. Un bilan complet est en cours de réalisation. Un ingénieur général du Génie civil s'est en effet rendu sur les lieux cette semaine, comme l'avait annoncé le ministre Dominique Perben lors de sa venue récente en Martinique. Il devait remettre son rapport au gouvernement lundi prochain 6 septembre.

D'ici là, cette semaine, un

autre inspecteur général, mais cette fois des Ponts-et-Chaussées, devait se rendre en Martinique. Sa mission concernerait spécifiquement les problèmes de voiries.

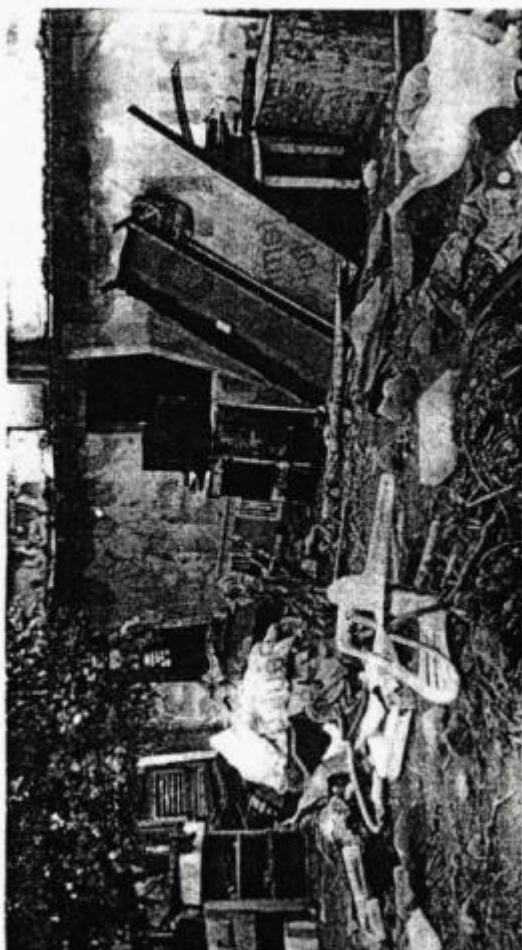
500 habitations détruites

Ces missions sont essentielles. C'est en effet notamment à partir d'elles que le Comité interministériel qui se réunira certainement avant le 15 septembre, pourra décider d'engager la procédure de déclaration de zone sinistrée. Cette déclaration est en effet nécessaire pour que les victimes de la catastrophe puissent faire valoir, dans le cas où elles ont conclu une assurance « dommages », des droits à être

indemnisées. Quant aux personnes qui ne sont pas assurées, les sommes dégagées par le Conseil régional (1 MF), le Conseil général (3 MF) et l'Etat (3 MF), appartiennent pour CINDY, seront chargées de gérer conjointement entre les trois collectivités le fond commun de secours est déjà à l'oeuvre et a déjà opéré les premiers versements de secours aux sinistrés.

En ce qui concerne l'entretien et le curage des rivières, le préfet de Région Michel Morin a clarifié les responsabilités réciproques.

Soulignant la confusion faite souvent entre le dragage et la protection des lieux contre les eaux, il a rappelé que le curage



Les premiers bilans parlent déjà d'environ 500 habitations détruites.

et le dragage des rivières est de des communes et des riverains. Compte tenu du manque de la compétence de l'Etat. Par contre, la protection des lieux contre les eaux est à la charge de francs avaient été inscrits

dans ce dernier cadre dans les contrats de Plan Etat-Région. Le préfet a indiqué qu'il ferait des propositions pour qu'un ef-

P.M.

Les sommes dégagées par la Région

En plus du million de francs dégagés par l'assemblée régionale qui sont prévus conjointement avec les 3 millions du Conseil général et les 3 millions dégagés par l'Etat, le Conseil régional a décidé d'attribuer, pour la commune de Carbet, 475.000 francs au titre de l'aide aux communes, et 565.182 francs au titre du reliquat du Fonds d'investissement routier. Pour Saint-Pierre, il s'agit de 439.920 francs au titre de l'aide aux communes, et de 643.795 francs au titre du FIR ; pour Prêcheur, de 360.000 francs d'aide aux communes, et de 1 million 504.235 francs au titre du FIR communal ; enfin, Grand-Rivière va recevoir 743.920 francs d'aide aux communes, et 95.904 francs au titre du FIR.

Ces sommes devraient permettre en particulier d'aider à la reconstruction des infrastructures routières, qui ont souffert sérieusement de la tempête CINDY.

Lors de sa rencontre avec le ministre des DOM, Dominique Perben, Louis Chusot avait également insisté pour que les communes de Grand-Rivière, Prêcheur, Saint-Pierre, et Carbet, compte tenu de « l'importance des dégâts causés aux familles, aux entreprises et aux communes par la tempête CINDY », soient déclarées « zones sinistrées ». Cette mesure permettrait de faciliter et d'accélérer l'indemnisation des victimes.